Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lareformedesthea00magu

LA RÉFORME DES THÉATRES,

OU

VUES D'UN AMATEUR,

SUR les moyens d'avoir toujours des Acteurs à talens sur les Théatres de Paris & des grandes Villes du Royaume, & de prévenir les abus des Troupes ambulantes, sans priver les petites Villes de l'agrément des Spectacles.

Ouvrage dédié au Théatre François.

Par M. M*** DE SAINT-AUBIN.

Qui è nuce nucleum esse vult, frangat nucem.

PLAUT.

A PARIS,

Chez GUILLOT, Libraire de MONSIEUR, frère du Roi, rue St. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

EPITRE DÉDICATOIRE, A MESSIEURS DU THÉATRE FRANÇOIS.

MESSIEURS,

COMME le but de mon Ouvrage eſt tout-à-la-fois de faciliter les progrès d'un Art que vous illuſtrez : & d'aſſurer à ceux qui le profeſſent, le bien le plus précieux à des ames ſenſibles ; l'eſtime publique ; j'ai crû qu'à toutes ſortes de titre, l'hommage vous en étoit dû.

Les abus, les désordres que j'attaque; ne tenant point à l'état de Comédien, *mais à la multiplicité de ceux qui déshonorent ce nom: il y a de toutes façons, si loin de vous à eux, que je ne crains pas de vous offenser par le ridicule que je jette sur ces faux Artistes.*

L'heureuse révolution qui fait l'objet de vos vœux; est aussi celui de mon travail: & quel qu'en soit le résultat, je serai toujours flatté d'avoir trouvé cette occasion de vous offrir des preuves de mon dévoûment; & des sentimens respectueux avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

M*** DE SAINT-AUBIN.

LA

LA RÉFORME DES THÉATRES.

PREMIERE PARTIE.

Contenant le tableau des abus qui ſe commettent en Province par les Comédiens.

CHAPITRE PREMIER.

Des grandes Villes.

JE comprendrai ſous cette dénomination, non-ſeulement les villes du premier & du ſecond ordre, mais même celles du troiſieme. Par-tout où il y a aſſez de bonne compagnie pour ſoutenir un ſpectacle, ſoit toute l'année, ſoit pendant une ſaiſon; les acteurs exempts d'inquiétudes ſur le produit de

leurs travaux, se livrent à l'étude avec plus d'empressement : les talens y sont, à la vérité, plus ou moins nombreux ; mais il y en a toujours quelques-uns qui sont l'ame du spectacle, & qui font passer les autres à l'abri de leur supériorité. Le bon goût, le ton qui regne dans une ville bien habitée, l'habitude même du spectacle, qui tient lieu de connoissance à bien des gens, forcent les directeurs à se munir de bons sujets : leur intérêt d'ailleurs est un motif déterminant.

Mais ces mêmes directeurs n'en ont pas moins de fréquentes occasions de se plaindre, aussi bien que le public.

Un entrepreneur qui a payé son privilége, qui n'a point épargné ses fonds, (& quelquefois ceux d'autrui) pour monter son magasin, pour faire de grosses avances à ses acteurs, & les faire venir à grands frais ; qui, pour remplir tous ces vuides, & pour subvenir aux dépenses immenses & toujours renaissantes du théatre & des appointemens, compte sur le produit hasardeux de ses recettes, se trouve dans une position bien cruelle, lorsque de douze ou quinze acteurs, sur les talens desquels il fondoit tout son espoir, il ne s'en trouve que deux ou trois de bons, autant de passables, & le reste insoutenable : c'est pourtant ce qui arrive tous les jours, & sans qu'ils puissent s'en garantir, tant que les choses resteront sur le pied où elles sont.

Preſque tous les comédiens ſont dans l'uſage de changer de troupe tous les ans : ce n'eſt point un mal, au contraire ; chaque ville a ſa maniere de juger, ſes connoiſſeurs plus ou moins éclairés. C'eſt en paſſant par ces diverſes épreuves, en ſoutenant le choc de ces différentes opinions, que le talent s'épure, ſe rafine, s'affermit, ſe décide : mais que d'inconvéniens ſuivent ces mutations annuelles !

Les directeurs, obligés de remplacer les emplois vacans, écrivent à Paris à la correſpondance, ou y viennent eux-mêmes recruter au café. Qu'eſt-ce que cette correſpondance ? Quels ſujets trouve-t-on au café ? Ce dernier endroit, ſitué rue des Boucheries, fauxbourg Saint Germain, eſt le rendez-vous de tous les comédiens de province, des deux ſexes, qui ſe trouvent ſans place pendant la quinzaine de Pâques.

L'affluence y eſt ſi nombreuſe, que la ſalle ne ſauroit les contenir : ils fourmillent dans la rue : mais qu'y trouve-t-on ? Les acteurs d'un talent connu ſont ordinairement ou engagés dans la troupe où ils ont paſſé l'année, ou liés d'avance par d'autres conventions dans celle où ils doivent ſe rendre pour l'ouverture. Ces derniers, ſi leur route les conduit par la capitale, y ſéjournent quelques jours pour ſe délaſſer de leurs travaux, & faire leurs emplettes : ceux qui habitent les grandes villes à portée de Paris, y viennent dans la même

ſaiſon pour ſe promener, aggrandir leur garde-robe, voir leurs camarades, & s'amuſer du bourdonnement de la cohue des *cabotins*.

Dans ces deux claſſes, il n'y a pas l'ombre de reſſource pour le directeur dépourvu ; il eſt donc forcé de choiſir au haſard dans la foule tumultueuſe & empreſſée des gens ſans place : c'eſt alors qu'il eſt preſque sûr d'être trompé. Comment ne le ſeroit-il pas ?

S'en rapportera-t-il au phyſique extérieur ? Tel homme peut être auſſi beau qu'*Adonis*, & n'avoir ni bons ſens ni moyens, paroître fort amuſant dans la converſation, & jouer la comédie avec un froid à glacer ; raiſonner juſte, & avoir ſur la ſcene une diction fauſſe ; frédonner agréablement une *ariette* en ſociété, & chanter pitoyablement un *opéra-bouffon*. Preſque tous les *criſpins* du café le font retentir de leurs ſaillies, y pirouettent, y baladinent comme des ſinges, & ſont dans leurs rôles d'un monotone, d'une bêtiſe, d'un lourd à périr ; nombre de chanteurs y *gazouillent* qui n'ont pas de voix, & ne ſe doutent pas même de la maniere dont on doit chanter. Ce que je dis des hommes peut s'appliquer aux femmes : je ſuis ſans partialité. On voit au café des comédiennes qui ſont charmantes par-tout ailleurs qu'à la ſcene. Cependant, entrez dans cette aſſemblée, & annoncez-vous pour directeur, bientôt l'eſſaim vous environne ; chacun vous

étourdit du pompeux étalage de ſes talens, & du récit menſonger de ſes ſuccès : vous ne ſavez auquel entendre, auquel donner la préférence ; ils ſont charmans : vous n'êtes fâché que de ne pouvoir les engager tous.

Mais, direz-vous, ce directeur inſtruit, expérimenté, n'eſt pas tenu de les en croire ſur leur parole. En effet, cela ne devroit pas être ; mais il n'eſt pas moins vrai, que preſſé de *recruter* & de ſe *completter*, il eſt forcé d'en venir là. Et à qui s'adreſſera-t-il pour avoir des renſeignemens ſolides ?

Par un eſprit de corps mal entendu, l'acteur qui déprime le talent de ſon camarade, eſt regardé comme un envieux, un jaloux ; on ſuppoſe qu'il a eu quelque différend avec lui, & qu'il ne l'abaiſſe que pour ſe venger. Il y a plus, on ſe fait une fauſſe délicateſſe de mettre obſtacle à l'engagement d'un ſujet. Pourquoi, *dit-on*, empêcher quelqu'un de ſe placer ? Cette charité *malhonnête* fait que tous ſe prêtent un mutuel ſecours pour tromper le malheureux entrepreneur. Le premier engagé, par les rapports officieux de ſes camarades, leur rend à ſon tour le même ſervice ; & comme l'acte ne ſe paſſe point ſans une ſorte d'épanchement entre le directeur & le penſionnaire, celui-ci qui dès l'inſtant a plus de droits à la confiance de ſon chef, en abuſe pour le faire donner dans le panneau en

faveur de ceux qu'il protége. Le directeur engage, débourſe, donne des avances, paye des voitures, & emmene triomphant un troupeau d'aigrefins, deſtinés à ſa ruine & au tourment du public. Ce n'eſt pas que le maître du café, témoin tous les ans de ces ſcenes, & inſtruit par ſes informations particulieres, ne pût empêcher le ſuccès de ces frauduleuſes cabales; mais il eſt trop intéreſſé à ce que ſon café ſe débarraſſe. Preſque tous ces gens-là ſont ſes débiteurs; les uns logent & vivent chez lui depuis un certain tems, d'autres lui doivent le port de leurs malles qu'il a retirées de la meſſagerie; d'autres beaucoup de ports de lettres, car ces Meſſieurs écrivent beaucoup; preſque tous des mémoires de café, biere, liqueurs, &c. toutes choſes dont il n'eſt pas juſte de ſe priver quand on peut les avoir à crédit. Il n'eſt jamais plus content que lorſqu'il les voit placés: ſa dette eſt la premiere ſomme prélevée ſur les avances reçues; & il ne forme d'autres vœux que de voir les autres avoir le même bonheur. On peut dire à ſa louange, qu'il eſt peu d'hommes qui deſirent plus ſincérement que lui l'avancement de leur prochain.

Une réflexion qui ſe préſente d'abord à l'eſprit, c'eſt que le directeur auroit pû & dû ne s'en rapporter à aucune de ces atteſtations vénales & intéreſſées, & faire par lui-même l'eſſai des talens de ceux qu'il engageoit. C'eſt le premier

reproche que les amateurs font à un directeur, qui leur amene de Paris des mauvais comédiens; mais si ces amateurs connoissoient le *tripot comique*, ils cesseroient de blâmer le directeur, & se contenteroient de le plaindre.

D'abord, comment feroit-il l'essai de leurs talens dramatiques, n'y ayant point à Paris de théatre destiné à cet usage? Il ne peut donc que leur faire réciter dans sa chambre quelques morceaux détachés, sans suite, sans liaison de scenes, sans intérêt; ils choisiront ceux qui leur seront les plus familiers; & s'ils y sont passables, on n'a rien à leur dire: on pourra supposer qu'ils disent tout de la même maniere, & peut-être mieux, parce qu'ils ne manqueront pas d'observer que la fatigue du voyage a altéré leurs organes; qu'ils se trouvent déplacés de déclamer dans la chambre, & mille autres raisons de cette espece, contre lesquelles il y a d'autant moins de répliques, que l'acteur isolé & l'acteur accompagné de l'appareil théatral, sont réellement deux hommes tout à fait dissemblables.

Si ce sont des chanteurs, mêmes difficultés & pires encore; on est *enrhumé:* qu'objecter à cela? On chantera proprement une ariette, la voix paroîtra belle & sonore dans un local resserré; mais pouvez-vous juger de son effet lorsqu'elle sera dans une grande salle? Mais avez-vous un orchestre &

d'autres chanteurs pour eſſayer les morceaux d'*enſemble ?* Dénué de tout cela, peut-on apprécier l'étendue des moyens, l'intelligence & la préciſion de celui ou de celle qui vous aura flatté l'oreille par deux ou trois ariettes, ſes favorites ? Tout cela eſt impoſſible : & le directeur, forcé d'agir preſqu'à tâtons, eſt forcé de s'en rapporter à la bonne foi : caution bien équivoque !

Qu'il s'adreſſe à la correſpondance, il n'eſt pas mieux ſervi. L'*eſpece* de chef de cette *eſpece* de bureau, qui ſe paye de ſes peines à raiſon de tant par mille francs d'engagement, qu'il reçoit du directeur & du ſujet engagé, ſe hâte de multiplier ſes profits en plaçant le plus de ſujets qu'il peut : plus il en fait engager, plus il réitere ſes honoraires, & plus il vend de *pots de rouge*, & autres menues fournitures, au moyen deſquelles il préleve ſur toutes les avances un impôt quelquefois onéreux.

En novembre & décembre 1779, j'ai vu arriver ſucceſſivement à Moulins trois hommes envoyés de ce bureau, pour tenir l'emploi de *la Ruette.* L'incapacité du premier avoit fait demander un ſecond ; & l'inſuffiſance de celui-ci avoit néceſſité l'engagement du troiſieme. Au lieu de gagner au change, on ne faiſoit qu'y perdre : c'étoit de pis en pis ; on eût dit que c'étoit une gageure. Je ne les nomme point ; on ne ſauroit me taxer d'indiſ-

crétion ; mais il n'eſt pas moins vrai que ce triple emploi, montant à cinq mille francs, ſomme exorbitante pour une ville du troiſieme ordre, rendoit, à raiſon d'un louis par mille livres, (*douze livres par le directeur, & douze francs par le penſionnaire*) cent vingt livres net à la correſpondance, & ſurchargeoit, au-delà de ſes forces, l'entrepreneur qui finit mal ſon année.

Mille exemples de cette nature, que je pourrois citer, ne ſerviroient qu'à groſſir le volume, ſans prouver plus démonſtrativement la néceſſité d'un changement radical, & d'un arrangement lumineux dans le régime général des ſpectacles de province.

Un autre inconvénient, que toute la prudence des directeurs ne peut éviter, & qui les expoſe tous les jours à des pertes réelles, c'eſt le changement de nom. Un acteur tombé dans pluſieurs villes, une fois connu pour mauvais, ne trouve plus d'engagement. Que fait-il ? Il ſe rend à Paris, & de-là, ſoit au renouvellement des troupes, ſoit lorſqu'à l'entrée de l'hiver on les fortifie, ou que par cas de maladie on eſt obligé de remplacer un emploi, ou de le *doubler*, il écrit au directeur, & prend le nom d'un acteur à réputation, qui joue ſon même emploi. Le directeur, ſéduit par le nom, n'héſite pas de contracter avec un

homme, dont il a toujours entendu parler avantageusement : il se félicite de ce qu'il s'offre à lui, s'empresse de conclure, ne chicane point sur les conditions, envoye de fortes avances, & compte les instans qui retardent l'arrivée d'un sujet précieux à son intérêt, & agréable au public. Il arrive ce sujet, & avec lui le désespoir du pauvre entrepreneur. Ce *monsieur un tel*, que sa réputation empruntée fait tant desirer, se trouve métamorphosé en *monsieur un tel*, reconnu par une partie de la troupe, pour avoir, sous son vrai nom, *tombé ici*, *tombé là*, été *sifflé* dans une ville, *chassé* d'une autre. On ne peut lui refuser ses débuts ; il les fait, & tombe encore. L'engagement devient nul; il est cassé, à la bonne heure : mais le directeur n'en est pas moins pour ses avances, déja dissipées, (car c'est la regle) & pour le voyage coûteux de l'adroit fripon, & de son bagage. Mais, dira-t-on, le public est pour rien dans tout cela ; il en est quitte pour repousser honteusement l'imposteur. Il n'y a que le directeur qui y perd : que ne prenoit-il garde qu'on le trompât ? Public injuste ! les intérêts de ce directeur ne sont-ils pas les vôtres ? Tout occupé de vos plaisirs, il cherche les moyens de les multiplier. L'excès de son zele le porte à sacrifier, à hasarder le fruit de ses travaux, pour vous procurer

de nouveaux agrémens, & le rend victime de ſa bonne foi, & des piéges d'un ſubtil eſcroqueur. Plaignez-le donc, vengez-le, ou du moins votez avec moi, pour que de pareils abus ſoient irrévocablement réprimés.

D'ailleurs, les intérêts pécuniaires du directeur ne s'y trouvent pas ſeuls compromis. L'honneur du corps, & le progrès des talens ſe reſſentent de cet échec. Une baſſeſſe commiſe par un comédien, réjaillit ſur toute la troupe; les honnêtes gens font diſtinction des individus; mais la populace ne dit pas : *tel comédien a fait cela;* elle dit : *les comédiens ont fait cela.* Et les acteurs, qui ont de la probité, voyent chaque jour s'épaiſſir le voile infamant qui les entoure, quelques efforts qu'ils faſſent, pour prouver qu'ils ne méritent pas d'en être enveloppés.

Les talens y perdent, en ce que le directeur, une fois trompé, donne quelquefois dans l'excès oppoſé. Il ſe méfie de tout; & attrapé par un nom connu, il ſe gardera bien d'offrir le moindre ſort à un acteur de petite troupe qui lui écrira, & qui peut-être ſeroit intéreſſant pour lui. D'où il réſulte qu'une foule de talens reſtent ignorés, faute d'être dans une place avantageuſe à leur développement. Car, ne nous abuſons pas : tous les bons acteurs ne ſont pas dans les grandes villes,

& tous les mauvais ne végetent pas dans les petites.

Tel acteur mugit la tragédie, & raconte la comédie, à raison de six à sept mille francs par an; qui trouveroit son maître dans tel autre sujet obscur, trop heureux de gagner cent louis dans une ville inférieure.

Telle chanteuse est chargée d'or & de *bravo*, pour miauler bêtement des voyelles, qui n'a ni la finesse, ni l'intelligence, ni la douceur de sons, ni la prononciation articulée d'une modeste actrice, réduite à deux cent pistoles dans une moindre troupe.

L'intérêt pécuniaire, même des acteurs, est lézé par les suites de la supercherie dont je viens de parler. Souvent un homme zélé pour le bien de son directeur, & empressé de faire voir son activité pour les plaisirs du public, sort de son emploi, fait des efforts de mémoire, se prête au-delà de ses obligations, pour le bien de la chose. Ces sacrifices méritent une récompense; & il est rare que les directeurs oublient de les reconnoître : mais leurs moyens, resserrés par la perte de cinquante louis, plus ou moins, que leur aura coûté l'*Histrion Pseudonime*, les privent de se livrer à leurs sentimens de gratitude & de bienfaisance. Et forcés de compter avec eux-mêmes, ils paroissent cou-

pables de lézine, lorſqu'ils ne ſont qu'affligés d'impuiſſance numéraire.

Je ne parle point ici des brigues, des cabales, des menées ambitieuſes, des jalouſies d'emploi, des débutans repouſſés, de cette multitude incroyable d'intrigues, qui ſemblent attachées à la comédie, & nuiſent autant aux progrès de l'art, & aux intérêts des comédiens, qu'aux plaiſirs de la ſociété. Cet article mérite bien un chapitre particulier, & je ne l'oublierai pas. Mais comme du plus au moins, il n'eſt pas de *troupaillon* où cet eſprit inquiet ne regne, après avoir eſquiſſé les principaux abus dont les grandes villes ont à ſe plaindre, je paſſe aux petites troupes.

CHAPITRE II.

Des petites Villes.

IL y a dans le royaume à-peu-près quatre cents villes, en état de soutenir pendant un mois un spectacle, dont la dépense, (*tout compris*) n'excéderoit pas deux mille francs. Il y en a même plusieurs, où l'on trouve de petites salles destinées à cet usage. Cette précaution, qui sembleroit annoncer du goût pour ce genre d'amusement, & être d'un favorable augure pour les comédiens, ne garantit cependant pas toujours leur réussite. Elle est au contraire quelquefois la cause de leur ruine, parce qu'elle n'est que le fruit des spéculations d'un particulier avide, qui se sert de cet amorce pour les attirer dans sa ville, leur faire la loi quand ils y sont, & s'approprier une partie de leurs recettes. Cette regle n'est pas générale; mais il y a des petites villes, où chaque troupe fait construire à ses frais un théatre, dans un emplacement vuide, & presque consacré à cet usage; & il arrive qu'elles y font très-bien leurs affaires. Cependant je blâmerai toujours ceux qui feront inconsidérément cette dépense, ou qui ne la simplifieront pas le plus possible. Comme il est

rare qu'ils puiſſent payer d'avance les frais de conſtruction, ils ſe chargent, avant leur début, d'une dette hypothéquée ſur leurs talens, ſouvent au-deſſous du médiocre ; & ſur les caprices d'un public peu nombreux, & rarement éclairé, ou, (ce qui eſt quelquefois pire) trop connoiſſeur.

Une plus grande faute encore que les comédiens commettent dans les villes de cet ordre, c'eſt de s'obſtiner à y reſter trop long-tems. Les endroits mêmes où ils font le plus d'*argent* au commencement, ſont preſque toujours ceux dont le ſéjour leur eſt le plus fatal ; & cela faute de raiſonner.

Excepté un petit nombre de maiſons opulentes, mais qui ne ſuffiſent pas pour le ſoutien d'un ſpectacle, les petites villes ne ſont habitées que par des bourgeois, dont la fortune eſt très-bornée, & par de pauvres artiſans. Ceux-ci n'ont ni le goût du ſpectacle, ni la faculté d'y aller. Les plus aiſés d'entr'eux vont par débauche les dimanches y porter quelques pieces de *douze ſols* ; c'eſt pour eux un effort, & pour les acteurs une triſte reſſource.

Les bourgeois, fixés à un modique revenu, ſouvent chargés de famille, & ménagers par habitude, comme par raiſon, ne peuvent ſacrifier à leurs menus-plaiſirs qu'une ſomme très-mince. Ce léger fonds, une fois épuiſé, ils renoncent à

un ſuperflu, qui retrancheroit de leur néceſſaire, & la comédie devient déſerte.

Les acteurs, ſéduits par leurs recettes précédentes, attribuent ce réfroidiſſement au caprice du public, ou à l'épuiſement de leur *répertoire*; ils ſe flattent qu'en *forçant*, par une piece à fracas, ou par une nouveauté de mode, ils rappelleront les ſpectateurs. Ils ſe mettent à l'étude, répetent, ſe tourmentent, végetent pendant quinze jours, pour accoucher d'une repréſentation qui leur produira peut-être *deux cent livres*; & durant cet intervalle ils ont mangé ou ſe ſont endettés de cent piſtoles.

Ce premier pas, une fois fait, ils ne ſavent plus reculer; & loin d'appercevoir la fauſſeté de leur calcul, ils ne font que s'enfoncer davantage dans le bourbier. Tout concourt à les y précipiter. D'abord le plaiſir actuel de palper quelques écus dont ils ſont affamés, leur fait oublier & leur indigence réelle, & les maux qu'ils ont ſoufferts. Un repas un peu plus abondant qu'à l'ordinaire, quelques applaudiſſemens que leur a valu la piece nouvelle, tournent leurs têtes : l'eſpérance y renaît; tout ſe peint en beau.

D'un autre côté, chacun a ſes petites connoiſſances, qu'il ſeroit fâché de quitter. Un dîner ici, un déjeûner là, un coup de chapeau de *M. le préſident de l'élection*, un compliment de *M. le médecin*,

médecin, un ſourire de *madame la baillive*, l'air d'intimité d'un *commis aux aides :* tout cela les flatte, les éblouit, les attache : & leur fait oublier que tôt ou tard il faudra partir ; & que dans *le quart-d'heure de Rabelais*, pas un de ces protecteurs ne leur rendra ſervice.

Une peſte non moins dangereuſe pour eux, c'eſt les *demi-connoiſſeurs ;* car il y a de ces *chenilles-là* partout, & chaque bicoque a ſes louſtics. C'eſt un jeune étudiant en droit, frais émoulu de l'univerſité ; c'eſt un commis marchand, qui a fait ſon cours de littérature dans quelque comptoir de la capitale ; c'eſt un gentillâtre oiſif, tout glorieux de l'uniforme de milice, qu'il porte de tems en temps à la *proceſſion*.

Il eſt du ton de tous ces êtres-là, de s'ériger en arbitres des talens, en courtiſans des actrices, & par contre-coup en protecteurs du ſpectacle. Ont-ils lu dans la gazette le titre d'une piece nouvelle ? ils conſeillent aux comédiens de la jouer ; leur promettent une affluence extraordinaire, & leur en donnent pour garans les éloges avec leſquels ils ſe chargent de l'annoncer à leurs cotteries, & le poids dont leur jugement & leurs lumieres ſont dans la ſociété. Les pauvres acteurs travaillent encore, jeûnent encore, & font une ſeconde recette de deux cent livres ; mais ils doivent un mois de penſion,

de loyer, &c. C'eſt alors qu'il faut, comme on dit, *fondre la cloche.* Ils ouvrent les yeux, mais trop tard. Les créanciers preſſent; les fourniſſeurs crient; les ouvriers talonnent & ſe plaignent. Il faut partir, ce n'eſt pas le plus difficile : mais avant il faut payer; c'eſt la pierre d'achoppement.

Eſt-ce une troupe de *ſociété?* Elle ſe diſſout. Ceux qui ont des effets les vendent, ou les laiſſent en gage; ceux dont la garderobe eſt légere, & c'eſt ordinairement le plus grand nombre, partent ſecrétement, & laiſſent le nom de comédien en horreur parmi le peuple.

Eſt-ce un directeur? S'il a des effets, des bijoux, un *magaſin*, il faut qu'il s'en dépouille, & qu'il tâche de traîner plus loin ſa troupe & ſes malheurs. S'il n'a rien, il s'évade, laiſſe ſes acteurs ſe débattre avec ſes créanciers & les leurs, & prépare la réception la plus rebutante à la premiere troupe qui viendra après lui dans cette ville.

On ſera ſurpris que je ſuppoſe un directeur n'avoir rien; car l'idée de *direction*, d'*entrepriſe de ſpectacle*, fait d'abord naître celle d'un homme en avances, en fonds. Je vais prouver que je ne me trompe pas.

Comme il y a des gens qui ſe font comédiens, parce qu'ils n'ont point de talens : il y a des comédiens qui ſe font directeurs, parce qu'ils n'ont ni

place, ni argent pour en attendre une. A force de babil, d'intrigues, de promeſſes, de forfanteries, ils engagent ce qu'ils trouvent, ſoit d'acteurs prétendus, ſoit de comédiens réels, & quelquefois paſſables, qui, ſans place depuis long-tems, & ennuyés de ne pas jouer, prennent le parti de *cabotiner* quelque tems, plutôt que de ſe *rouiller* tout-à-fait; & qui, ſéduits par les apparences, aiment mieux ſe reſtraindre aux foibles honoraires (qu'on leur promet), que d'épuiſer le petit fonds qu'ils doivent à leurs épargnes. Ceux-là ſe trouvent les plus lézés dans les cas pareils à celui que je viens de décrire, parce qu'ayant ordinairement des *malles*, c'eſt ſur eux que les créanciers ſe vengent de la mauvaiſe foi, ou de l'impuiſſance des autres.

Quoi qu'il en ſoit, ces directeurs, ſans reſſources, menent où ils peuvent leur troupe informe, &, comme de raiſon, s'emparent des recettes. Quelques-uns ont aſſez de bonne foi pour ſolder leurs acteurs, autant qu'ils le peuvent; & alors s'ils y manquent par impoſſibilité, on ne peut les accuſer que d'imprudence : mais d'autres, moins délicats, préviennent l'échéance de la *quinzaine* ou du *mois*; & partant, avec le produit des repréſentations, livrent la troupe à la fureur des créanciers, aux outrages de la populace, & à la compaſſion toujours humiliante des gens déſintéreſſés.

Quelquefois ces débris de troupes ſe reforment en ſociété ; & après avoir, comme une chandelle prête à s'éteindre, palpité un mois ou deux, finiſſent par être abſolument écraſés & ruinés.

Un homme de la trempe de ceux dont je viens de parler, que toute la comédie connoît, & qui eſt mort à préſent ; après avoir langui ſix mois à Paris aux dépens d'un de ſes anciens camarades retiré, & qui lui faiſoit part de ſon petit avoir, fit une troupe, ſe munit d'une femme, (car il en faut une) loua un *magaſin* à un tailleur *coſtumier*, ſe met, *avec madame la directrice*, dans une chaiſe de poſte, arrive dans une ville de province, emprunte, à l'aide de ſa marche opulente, & de ſon inſidieuſe loquelle, une ſomme qui lui ſert à payer & ſa courſe, & le voyage de ſes acteurs.

On fait le répertoire : il y avoit cinq *criſpins* dans ſa troupe, & pas un *amoureux*. Il quitta ſon emploi de *pere noble*, pour jouer les *jeunes premiers*. Un de ſes *criſpins* prit les *peres nobles*, & le *payſan* joua le *premier rôle ;* tout le reſte étoit à proportion. On parvint cependant à monter quelques pieces. Le beſoin rend induſtrieux : & après avoir fait huit ou dix recettes, il diſparut avec ſa *Vénus*. Le coſtumier fut obligé de plaider pour recouvrer ſon *magaſin*, que les créanciers de la ville avoient ſaiſi ; &

les *crispins*, revinrent à pied, pleurer à Paris leur mal-adresse & leur misere.

On a cependant vu des comédiens qui, se trouvant possesseurs de quelques fonds, ont eu la folie de se faire directeurs de petites troupes; mais jamais on n'en a vu réussir. Tant qu'ils ont de l'argent, ils payent; on les *gruge*, & ils finissent par se trouver réduits à rien, trop heureux s'ils quittent la partie sans faire des dettes. Car après s'être dépouillés de tout, on les accuse encore souvent de mauvaise foi; & qui? leurs acteurs même, artisans de leur ruine.

Ce tableau n'est point flatté; mais je prends tous les comédiens de France à témoins, qu'il n'est pas outré non plus. Or, je laisse à penser quelle horrible influence, de pareils déréglemens ont sur les talens, sur les mœurs, & sur l'opinion publique.

Je ne parle point des comédiens absolument dépourvus de toutes les qualités physiques & morales, nécessaires pour se distinguer dans cette profession. Ceux-là ont toujours la ressource de retourner au métier méchanique, où ils sont nés la plupart, qu'ils ont quitté par ignorance, par paresse, par libertinage, & où il est du bon ordre de les renvoyer.

Mais je ne saurois trop plaindre ceux qui, doués des germes du talent, avec un peu d'éducation,

quelques connoiſſances, & conduits par goût ou par la loi impérieuſe de la néceſſité, à embraſſer le parti du théatre, cherchent à s'exercer dans les petites troupes, en attendant que leurs forces développées leur permettent de prétendre à figurer dans les grandes.

Quel eſt leur ſort ! Joue-t-on gaîment lorſqu'on a l'eſtomac vuide ? & paſſe-t-on volontiers la nuit à étudier, quand on eſt inquiet ſur ſon dîner du lendemain ? Le ſentiment de la miſere rétrécit les moyens, flétrit l'ame, avilit l'homme à ſes propres yeux. Le dégoût de l'étude conduit à l'oiſiveté; l'oiſiveté à la débauche : de-là il n'y a plus qu'un pas à la crapule; & par cette gradation fatale, un ſujet qui, peut-être, ſeroit devenu intéreſſant pour la ſociété, finit par en être le rebut & l'opprobre.

Les infortunés qui ſe trouvent dans cette accablante poſition, quoiqu'avec des principes, quoique partagés d'un fonds d'honnêteté, ſont entraînés en dépit d'eux-mêmes à ſe rendre complices des baſſeſſes de leurs camarades. Ils entrevoyent, ils ſavent que *tel* ou *tel* ſe diſpoſe à partir ſans payer ce qu'il doit : ils voudroient les en détourner par la voie des remontrances; mais elles ſeroient inutiles & mal reçues; ils auroient envie d'en prévenir les perſonnes intéreſſées, pour ſe mettre au moins à l'abri du ſoupçon de connivence; mais outre que

la délation répugne à une ame délicate, ils réfléchiſſent que ceux qu'ils auront dénoncés, deviendront leurs ennemis irréconciliables; & que, forcés peut-être de ſe trouver enſemble dans une autre occaſion, ils leur feront tout le mal poſſible : que d'ailleurs, il faut également qu'ils ſortent de cette ville; que l'avis qu'ils auront donné des mauvais deſſeins des autres, ne les affranchira pas eux-mêmes de la néceſſité de payer ou de ſe dépouiller, pour laiſſer des nantiſſemens. Enfin, que la droiture de leurs intentions ne les exemptera pas du décri général, encouru par la faute des particuliers, & de la méfiance outrageuſe attachée à la ſeule diſette d'argent. Ils ſe taiſent donc; & ſouvent entraînés par l'eſpoir de l'impunité, par le deſir aſſez naturel de conſerver leur petite garderobe, leur ſeule reſſource, par le mauvais exemple, & les conſeils : ils ſe déterminent à faire eux-mêmes ce qu'ils condamnent dans les autres.

Diſons tout : ces déſordres, malheureuſement trop répétés, ne tiennent pas ſeulement à l'imprudence ou à la mauvaiſe foi des comédiens *de campagne*. La faute en eſt en partie aux magiſtrats de ces petites villes, qui, jaloux de ſe procurer le plaiſir du ſpectacle, dont ils jouiſſent ordinairement *gratis*, en vertu des droits réels ou prétendus attachés à leurs places : engagent les comédiens à s'y établir, ou le leur permettent trop légére-

ment, ſans leur faire enviſager le peu de reſſources qu'ils trouveront : & n'ont pas le ſoin de veiller à leur conduite, & de les faire partir dès qu'ils s'apperçoivent que la diminution du produit néceſſite les dettes. Ceci n'eſt pas ſans de nombreuſes exceptions ; mais il y a bien des cas où ce reproche eſt fondé. Tous ces maux ſont-ils irrémédiables ? C'eſt ce que je ne crois pas, & que j'établirai dans la ſeconde partie de cet ouvrage. Faiſons un tour dans les bourgades & les très-petites villes.

CHAPITRE III.

Des Bourgs & des Charlatans.

CHOSE révoltante ! C'eſt dans ces champêtres aſyles, ſéjour de l'innocence & de la candeur, que ſe commettent, ſous le nom de la comédie, les excès les plus condamnables, les baſſeſſes les plus aviliſſantes.

Qu'on ne ſoit pas ſurpris de me voir placer ici le nom de *charlatans* à côté de celui de comédiens. Je conçois tout ce que ce rapprochement a de répugnant & de diſparate; mais on me le pardonnera, quand j'aurai fait voir que c'eſt à cette *vermine* qu'eſt due l'eſpece d'horreur attachée au nom de comédien, dans l'eſprit de la claſſe nombreuſe du bas-peuple.

Ces impoſteurs, dont l'opulence eſt fondée ſur l'aveugle bonhommie du campagnard, n'ont, en général, ni naiſſance, ni éducation, ni ſcience, ni frein, ni pudeur. Ils fourmillent dans les *petits endroits*, & calculent leurs produits en raiſon du nombre de dupes, qu'une dangereuſe tolérance livre à leur inhumaine rapacité; rien n'eſt ſacré pour eux : il ſemble qu'ils faſſent vœu lorſqu'ils embraſſent cette profeſſion aſſaſſine, de ruiner leurs victimes, en même-tems qu'ils les empoiſonnent; & de ren-

verſer tout-à-la-fois la ſanté des citoyens, les talens & les mœurs. D'abord ils ne s'expoſoient que dans les places publiques. Là, ſur des trétaux, ils donnoient *gratis* les ſales repréſentations de leurs *farces*. Ce dégoûtant ſpectacle ne laiſſoit pas que d'amuſer une populace groſſiere, ignorante & crédule : & moitié conviction, moitié complaiſance, l'on achetoit de leurs drogues.

Bientôt, la table, toujours garnie du charlatan, a ſemblé une reſſource à quelques-uns de ces rebuts de la comédie, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Ils ſe ſont offerts ; & comme ils ſavoient à-peu-près lire, on les a regardé comme des *virtuoſes*. Leur ambition de briller parmi des ſots ; l'envie de jouer de grands rôles dans des pieces où ils avoient fait les *acceſſoires*, a fait conſeiller *au chef de la bande* de monter ces pieces ; & les *Voltaire*, les *Regnard*, ont été mutilés, tronqués, aboyés dans tous les carrefours de village.

Dès-lors, ces groteſques automates ſe ſont crus des acteurs. Le chef, toujours alerte ſur ſes intérêts, & glorieux de faire tambouriner *Zaïre* & les *Folies amoureuſes*, a penſé que le public, machinalement épris de ces chefs-d'œuvres défigurés, & juſques-là inconnus pour lui, payeroit volontiers pour les voir. Il a reſtraint *l'échafaud* du marché au genre des parades, & a fait conſtruire dans une

écurie un fragile plancher, deſtiné à la repréſentation des pieces écrites.

Là, le ruſtique amateur conſacroit volontiers ſix ſols, pour figurer aux premieres loges, dans la *mangeoire*.

Là, dans un palais décoré de *rideaux de lit* & de *couvertures*, *Paillaſſe* devenoit *Oroſmane*, à l'aide du *cotillon* d'une ſervante de cabaret, qui faiſoit une *culotte à la turque*; de la robe de chambre huileuſe du procureur-fiſcal, transformée en *Doliman*; & d'un *turban*, compoſé du *fichu* de la cabaretiere, artiſtement chiffonné ſur le bonnet craſſeux, & jadis rouge, du garçon d'écurie.

Dans tout ceci, l'homme indifférent ne trouve qu'à rire; voici le vilain côté, celui qui intéreſſe l'honneur du corps dramatique.

Outre l'aviliſſement de l'art, & les outrages faits au génie, la vie civile de ces *baladins* imprime dans le peuple un mépris abſolu pour les comédiens, dont ils uſurpent le titre. Le ſavetier ſe croit infiniment au-deſſus de *Néreſtan*, qu'il penſe honorer en lui payant *à boire*; *Maritorne* en veut à la princeſſe, qui lui a taché ſon *caſaquin*. Le directeur eſt preſque toujours un crapuleux; ſes dignes acteurs ſuivent ſon exemple; on s'enivre, on ſe diſpute, on ſe bat, on ſe reproche mutuellement de dures vérités; & le public, témoin de ces ſcenes indécentes, finit, avec raiſon, par regarder le *trou-*

paillon comme un *ramaſſis* de *gredins* & de *coureuſes*, & conclut que tous les comédiens ſont de mauvais ſujets, & des hommes faits pour être le rebut de l'univers.

Dans ſon enthouſiaſme d'indignation, il confond, ſous le nom de *comédiens*, tous les vagabonds qui viennent mendier ſon argent, ſous prétexte de l'amuſer. Les ſauteurs des rues, les joueurs de marionnettes, les eſcamoteurs, les montreurs de *lanterne magique*, les conducteurs d'animaux, les marchands de chanſons, tout eſt comédien dans les villages.

Le payſan, imbu de ce principe, vient au marché dans la ville voiſine, où la nouvelle du jour eſt l'évaſion furtive d'un comédien; il la recueille, la reporte à ſes voiſins, après avoir raconté ce qu'il a vu chez lui; c'eſt ainſi que la réputation ſe détruit, que l'averſion ſe propage, & que les vrais artiſtes ſont avilis par la conduite honteuſe de leurs mépriſables ſinges.

Je ne parle point de ces hommes proſcrits de toutes les troupes, par leur inſuffiſance ou leur inconduite, ou leur mauvais caractere, & qui ſe raſſemblent deux ou trois, pour aller de *bicoque* en *bicoque* renouveller toutes ces horreurs. Il eſt cependant vrai qu'il y en a aujourd'hui plus que jamais; & que comme ils ont été vraiment en troupe de comédie, & qu'ils ne ceſſent de le dire, plus ils le

répetent, plus ils en conservent de marques, & plus ils dégradent l'état. Il en est un connu de toute la comédie & de toute la province, qui voyageoit avec une femme & un garçon de huit à dix ans. Cet homme, qui jadis avoit joué les premiers rôles, faisoit spectacle avec sa chaste épouse, & il n'y avoit pas de piece, si compliquée, si nombreuse qu'elle fût, qu'ils n'eussent l'art de réduire à deux acteurs. Pendant qu'ils se livroient à cet insipide travail, leur enfant alloit aux portes, dans les cabarets, dans les châteaux circonvoisins, mettre à contribution la charité de qui vouloit l'entendre; & pour mieux émouvoir la pitié, se disoit fils d'un fameux *comédien*, réduit à la mendicité. S'il revenoit les mains vuides, il étoit maltraité. S'il rapportoit beaucoup, on l'accueilloit; & de concert avec ses commettans, tous trois noyoient dans le vin & les liqueurs fortes, leur fatigue & leur infamie.

Arrêtons-nous ici. Je n'ai pu me dispenser de laisser entrevoir une partie de ces abominations, pour faire sentir la nécessité d'y remédier. Mais comme leur immense détail m'entraîneroit trop loin: il vaut mieux les couvrir du voile du silence & de l'oubli, que de s'appesantir sur des objets, dont on est, pour ainsi dire, honteux d'être instruit.

CHAPITRE IV.

Des troupes de Société.

REVENONS aux acteurs qui jouent vraiment la comédie; abstraction faite du plus ou moins de talens. On ne peut la jouer seul. Il faut la réunion de plusieurs personnes des deux sexes, dont chacune se soit exercée dans l'emploi qu'elle a adopté. C'est de cette combinaison que résulte, ce qu'on appelle une *troupe*. Il est aisé de sentir que le discernement & le goût doivent présider à la formation de cet assemblage, & que c'est le chef-d'œuvre de l'intelligence d'un directeur. Cependant il y a des troupes sans directeurs. Les chûtes fréquentes ont corrigé bien des gens de se charger de la direction d'une petite ville; les spectacles dans les villes, du premier & du second ordre, sont des établissemens fixes; mais fort souvent celles du troisieme ordre sont vacantes, sans que personne se hasarde à faire les frais d'une entreprise.

Les comédiens sont malheureusement si nombreux, que chaque année, à Pâques, il s'en trouve deux ou trois cents, peut-être plus, sans place, & sans espoir d'en obtenir pendant la campagne. Ce-

pendant il faut vivre ; & l'on ne peut, ou l'on ne veut pas quitter le théatre.

On cherche alors à former des *sociétés*, c'eſt-à-dire, des troupes, où chaque acteur & actrice eſt en même-tems directeur, & où les frais ſe font en commun, & les recettes ſe partagent. Il y a même des eſprits remuans qui préferent ce genre de vie anarchique & incertain, à la ſolidité des appointemens d'une troupe réglée, où l'on eſt forcé de faire ſon devoir. L'indépendance, ou plutôt le partage de l'autorité, flatte leur amour propre, & met à l'aiſe leur génie turbulent. Auſſi voit-on que les plus grands partiſans des *sociétés* ſont preſque toujours la cauſe de leur diſſolution. Il en eſt d'autres qui, moyennant un peu de *comptant* qu'ils poſſedent, une eſpece de *magaſin*, & beaucoup d'eſprit d'intrigue, ſe rendent néceſſaires aux autres, leur prêtent quelques petites ſommes, par le moyen deſquelles ils ſe les lient, & ſe font nommer *régiſſeurs* de la ſociété. L'indolence aſſez ordinaire à la *gent comique*, ſur-tout en matiere d'intérêt, engage les ſociétaires à ſe décharger ſur ce repréſentant de tous les objets de détails, des marchés, des voyages, des frais, &c.&c. L'homme adroit arrange ſes comptes, de maniere à n'y pas perdre, & ſe trouve ſouvent dans l'aiſance, tandis que ſes camarades n'ont pas de pain.

Dans tous les cas, les troupes de société sont rarement bien composées; pourvu que le nom de chaque emploi se trouve rempli; c'est à-peu-près tout ce que l'on exige. On se croit *complets*, on part en assurance; & le premier *répertoire* est le prélude du trouble qui régnera dans la troupe, tant qu'elle pourra rester réunie.

Ce vice radical dans la formation, & inhérent à la masse, nuit nécessairement au succès, & par conséquent au produit; mais son influence destructive reçoit bien une autre force de la part des individus.

Chacun veut commander, parce que, dans le fait, il en a le pouvoir. Mais les esprits trop fougueux pour se concilier, trop altiers pour rien relâcher de leurs prétentions, ont chacun une façon de voir, une volonté propre, un but personnel; de sorte que tous les avis se croisant, sans pouvoir jamais produire une délibération collective & raisonnée, on ne sait jamais ni ce qu'on veut, ni ce qu'on fait : on finit par vouloir mal, par faire pire, & la troupe s'éteignant, faute d'ordre & de régime; porte aux talens, comme à la confiance, des coups aussi funestes, que les petites directions dont j'ai parlé.

Comment cela pourroit-il être autrement? Personne ne peut dire, *je veux*, parce que tous ont droit

de

de le dire. Propoſe-t-on de monter une bonne piece qui rapporteroit beaucoup ? Celui qui en a fait la propoſition, & qui, ſans doute, y a un bon rôle; eſt contre-quarré par ſon aſſocié, qui ne ſe ſoucie pas d'y jouer, & qui en propoſe à ſon tour une qui lui plaît : & que l'autre rejette par le même motif. Les femmes ont voix au *conſeil ;* &, comme on peut croire, ne laiſſent pas preſcrire leurs droits : aucune d'elles ne conſentira à jouer dans une piece où celle qui la demande aura un rôle tranchant ; & il eſt exactement vrai, que bien des acteurs & actrices de province, même dans le plus grand beſoin d'argent, aimeroient mieux renoncer à une part de *deux louis* bien aſſurés, que de céder un rôle qui leur plaît, ou de ſe prêter à en jouer un qui fera briller leurs camarades

Je ſais bien que ceci a l'air d'un *paradoxe ;* car enfin il ſembleroit naturel que chacun, ayant ſon intérêt particulier à faire le bien général, s'empreſſât d'y concourir. Mais que l'on faſſe attention que la *gloriole* & la ſoif des applaudiſſemens excluent tout autre ſentiment dans la plupart des comédiens ; & que ſi dans d'autres états, l'égoïſme renverſe les idées : il doit exercer un empire bien plus deſpotique ſur des têtes exaltées, infatuées de leur mérite, & qui n'ont d'autres loix que celles du caprice & de la jalouſie.

Les chûtes des troupes, les querelles indécentes,

les banqueroutes, ſuite néceſſaire de ces principes vicieux, rentrent dans la claſſe des abus que j'ai détaillés : & atteſtent de plus en plus le beſoin de faire une réforme, & d'établir une adminiſtration, qui aſſure aux citoyens leurs plaiſirs & leur argent ; aux artiſtes, le fruit de leurs travaux ; aux comédiens *poſtiches*, l'excluſion d'un titre qu'ils diffament : & à la vraie comédie, la part qu'elle a droit de prétendre à la conſidération publique.

CHAPITRE V.

Des reproches à faire aux Comédiens en général.

Les comédiens, (je parle des gens à talens, & ne m'occuperai plus de ceux qui en ſont dépourvus, que pour montrer la maniere de s'en débarraſſer.) Les comédiens, dis-je, ſont, en général, aimables en ſociété. Ils y portent la gaîté, l'eſprit, le goût des beaux-arts. Auſſi, dans pluſieurs villes, les amateurs, les gens du premier rang & du meilleur ton, s'empreſſent à leur rendre, en particulier, le plaiſir qu'ils en ont reçu, lorſqu'ils étoient ſur la ſcene : on les admet dans la bonne compagnie, on les fête, & leur ſort ſeroit vraiment heureux & digne d'envie, ſi tous ſe rendoient auſſi recommandables par leur conduite, qu'ils le ſont par leurs connoiſſances, & par les charmes de leur converſation. Mais, faut-il le dire ! Combien ſe montrent indignes des bontés qu'on ſe plaît à leur prodiguer, & ſe réduiſent, par leur faute, à n'être eſtimés que ſur *les planches !* Les honnêtes gens, les perſonnes en dignités qui ſe ſont fait un plaiſir de donner place à leur table à un acteur ou à une actrice,

ne les banniront-ils pas de leur préſence, ne rougiront-ils pas d'en avoir tant fait; s'ils ſe voient forcés de reconnoître en eux un joueur, un tapageur, un perturbateur du repos, un emprunteur de mauvaiſe foi, ou une Meſſaline?

Il y a dans la comédie nombre de perſonnes vraiment reſpectables, qui font leur état avec autant de droiture & de pureté d'intention, qu'ils rempliroient toute autre fonction dans l'ordre civil. Des hommes laborieux, inſtruits, remplis d'honneur & de délicateſſe, bons peres, bons maris, bons citoyens. Des femmes vertueuſes, meres ſenſibles, épouſes fideles. Il en eſt, & je le répete avec plaiſir, avec attendriſſement; il en eſt beaucoup.

Mais auſſi que de faquins, que de *grecs*, que de *laïs ! Ce ne ſont pas nos mœurs que le directeur paye*, vous diſent-ils, *ce ſont nos talens.* Hommes vils ! vous vous méſeſtimez donc aſſez, pour vous mettre de niveau avec le ſinge dont on s'amuſe, mais qu'il faut tenir enchaîné, pour ſe garantir de ſa malice? Calculez mieux : avec plus de décence, & un peu moins de talens; le public, qui vous eſtimera, vous verra avec plus de plaiſir, vous applaudira plus *cordialement.* Le directeur n'y perdra rien, & vous y gagnerez tout.

Il ſemble, dira quelqu'un de ces incorrigibles, *que vous prétendiez nous régenter, & faire un ſéminaire*

d'une troupe de comédie. La comédie eſt un état libre, & chacun doit y vivre à ſa fantaiſie.

Alte-là; *la comédie eſt un état libre*, oui, & peut-être trop libre : & comme c'eſt par l'abus de cette liberté qu'il ceſſe d'être honnête, c'eſt auſſi en en reſſerrant les limites, qu'il méritera de rentrer dans l'ordre de tous les états qui compoſent l'harmonie ſociale; &, pour cela, il ne faut pas vivre tellement à ſa fantaiſie, qu'on perde de vue ce qu'on doit au public, à ſes camarades & à ſoi-même, quand on ſait ſe reſpecter.

Au reſte, ma miſſion n'eſt pas de faire un traité de morale. Prouver que la comédie doit & peut être une profeſſion honnête, faire voir les raiſons qui s'oppoſent à cet heureux changement, trouver les moyens d'y remédier, voilà mon but. J'ai parlé des torts des comédiens envers le public : jettons un coup-d'œil ſur ceux qu'ils ont les uns envers les autres.

L'amour du plaiſir, qui nuit à l'étude, & fait tort aux intérêts du directeur; l'envie, la jalouſie, l'ambition des rôles, les brigues, les cabales, les menées ſourdes qui empêchent de monter les pieces, ou en retardent la repréſentation; les feintes maladies, pour priver un camarade de jouer tel ou tel rôle; un *bon jour;* la négligence des répétitions; la froideur à la ſcene; l'air d'humeur ou d'abſence,

qui ôte l'intérêt ; & mille autres petits moyens qui nuisent au service, aux recettes & aux progrès des talens. Bien des auteurs ont écrit sur l'art de la *déclamation;* aucun n'a parlé de ce que je dis là ; c'est qu'ils n'ont pas fait attention qu'un acteur mal monté dessert infiniment son interlocuteur, & le déroute souvent, quelque fermeté qu'il ait.

Je crois que tous les comédiens de bonne foi conviendront que je parle en *connoisseur ;* qu'ils ne m'en veulent pas de ce que je dévoile leurs petits secrets ; c'est pour leur propre avantage ; c'est par l'estime que je fais d'eux & de leur art. Si je l'aimois moins, je ne me serois pas donné la peine d'y voir si clair.

CHAPITRE VI.

Des Directeurs.

JE ne parle point de ceux qui entreprennent de former des troupes, ſans privilége & ſans argent ; ceux-là ne doivent abſolument pas exiſter ; & dans quelqu'état que ce ſoit : on ne peut que blâmer un homme qui contracte de grandes obligations, avant que de s'aſſurer les moyens de les remplir. Il eſt ici queſtion de ceux qui ſont munis de bons priviléges, & ſuffiſamment garnis de fonds, pour en ſupporter les frais. Chargés de la confiance du public, ils deviennent les diſpenſateurs de ſes plaiſirs, & les dépoſitaires des ſommes deſtinées à récompenſer les talens, & à les encourager.

On ne ſe fait pas d'idée, (quand on ne connoît pas l'intérieur de la *machine comique*) des ſoins qu'entraîne cette place, de l'importance de ſes fonctions, & des qualités qu'elle exige. Un homme qui ſe charge d'une pareille entrepriſe, n'y voit ſouvent qu'un moyen de fortune ; & raſſuré par la *rotondité* de ſa caiſſe, & par la certitude des produits dans une grande ville, où le ſpectacle eſt toujours ſuivi : il jouit d'avance de l'accroiſſement de ſes fonds, s'enivre du plaiſir de commander, &, ſe croyant

un petit *miniſtre*, traite le public comme ſon débiteur, & les comédiens comme des eſclaves.

Cependant c'eſt le public qui l'enrichit, & ce ſont les acteurs qui font venir les recettes. Les ſpectateurs, dégoûtés de ne point voir de variété dans le *répertoire*, de deſirer inutilement les nouveautés, ou de les voir meſquinement montées, prennent de l'humeur, ſe réfroidiſſent ; & ne pouvant faire ſentir leur indignation au directeur, Etre inviſible ſur la ſcene : ils ſe vengent ſur les comédiens, qui, de leur côté, victimes innocentes de l'ineptie & de l'avidité de l'entrepreneur, rebutés par ſa morgue financiere ; perdent le goût du travail, & ſe croyent diſpenſés de rien faire pour un homme qui ne fait rien pour eux. Il s'en ſuit de-là, que dans une troupe qui ſera même bien compoſée : le ſpectacle deviendra monotone, froid, traînant, & finira par être mauvais.

Il faut donc que le directeur ſoit l'ami de ſes penſionnaires ; qu'il les regarde comme ſes égaux, parce qu'ils le ſont ; qu'il les traite en camarades ; qu'exempt de partialité, il ferme l'oreille aux rapports, aux adulations, aux petites menées, par leſquelles un acteur veut quelquefois en ſupplanter un autre ; qu'avec une honnête fermeté, mais ſans hauteur & ſans colere, il ne ſouffre point de relâchement dans le ſervice ; qu'il entretienne l'émulation & l'habitude du travail & de l'étude, en s'oc-

cupant toujours de monter quelque choſe de *neuf;* qu'il releve avec douceur la négligence; & qu'il ne laiſſe point le zele & l'activité ſans récompenſe. Alors, les mémoires ſeront toujours en haleine; les génies ſe déploieront; les organes s'exerceront; l'art recevra des accroiſſemens utiles & glorieux; le public ſatisfait s'empreſſera de couronner les talens. Le directeur augmentera & aſſurera ſon bien-être; & les acteurs encouragés ne négligeront rien pour le ſuccès d'une entrepriſe, où ils trouveront l'aiſance phyſique, les douceurs de la ſociété, & l'avantage (ſi flatteur) de faire leur réputation.

CHAPITRE VII.

Des Penſionnaires.

DANS quelque poſition que ſe trouvent les hommes ; les beſoins des uns, les facultés des autres, les rendent réciproquement dépendans & néceſſaires. C'eſt de ce rapprochement *corrélatif*, de ce concours mutuel des individus, que naît l'harmonie générale. L'engrénement des rouages produit le mouvement de la machine ; & les petits contingens, que chaque particulier fournit à la maſſe, forment la chaîne précieuſe qui réunit tout le corps ſocial.

Ce que chaque claſſe doit coputativement à l'ordre univerſel, chaque membre le doit ; ſelon ſes moyens, à la claſſe dont il fait partie. Il n'eſt point d'état, où l'on ne doive appliquer ce principe, puiſé dans la nature, & dicté par la raiſon.

Si les directeurs ont donc des obligations envers leurs penſionnaires, ceux-ci n'en ont pas moins envers leurs directeurs, & envers leurs camarades. L'oubli de ce devoir produit quelquefois bien des maux.

Un entrepreneur qui ſe trouve engagé à payer, dans le cours de l'année, une ſomme très-conſidérable pour les appointemens de ſes acteurs ; qui s'eſt

dépouillé d'une partie de ſes deniers pour leur faire des *avances ;* qui s'eſt conſtitué dans des frais énormes pour leurs voyages, & le port de leur nombreux équipage ; n'a-t-il pas lieu d'eſpérer qu'ils mettront tous leurs ſoins & leurs efforts à ſeconder ſon entrepriſe, & qu'ils auront aſſez de probité ponr ne ſe pas mettre dans le cas qu'il regrette les honoraires qu'il s'eſt obligé de leur compter, & dont ils ſont loin de lui faire grace ? Cependant les choſes ne vont pas toujours ainſi. L'on voit à la comédie des hommes délicats & honnêtes, qui, par leur zele actif, leur travail infatigable, le *liant* de de leur caractere, leur facilité à ſe prêter au bien général, à relâcher même de leurs droits en ſa faveur ; méritent toute l'eſtime & la reconnoiſſance de leur directeur, & la bienveillance du public. Mais auſſi combien n'en voit-on pas qui, bouffis de leur mérite, quelquefois réel, quelquefois douteux ; croyent encore faire grace, lorſqu'ils veulent bien remplir une partie de leurs devoirs ? L'orgueil eſt leur dieu ; leur guide le caprice. N'ont-ils eu qu'un médiocre ſuccès dans un rôle où ils s'attendoient de briller, & que, peut-être, ils n'avoient point aſſez *travaillé ?* tout devient l'objet de leur vengeance ; ils s'en prennent aux ſpectateurs, qu'ils accuſent d'ignorance ; & par les propos indécens qu'ils haſardent, & qui ne manquent pas d'être répandus & envenimés ; aigriſſent les eſprits, éloignent

le public juſtement irrité, occaſionnent au directeur une diminution de recette ; & préparent des déſagrémens même à leurs camarades, que le parterre échauffé ſacrifie à ſa colere & à ſa vengeance. Croyent-ils avoir à ſe plaindre de l'entrepreneur qui leur aura fait des réprimandes bien fondées ? Veulent-ils nuire à quelqu'un de leurs confreres, dont le caractere ne ſe concilie pas avec le leur, ou dont les talens les éclipſent ? On ne fait pas un *répertoire*, qu'ils n'y portent le trouble & le déſordre. Ils s'oppoſent à tout, refuſent tout, feront trois mois à *monter* un rôle, & auront toujours quelques maladies de *commande*, pour éluder la repréſentation d'une piece qui ne leur plaît pas ; dans laquelle leur rival auroit des ſuccès, ou dont le produit ſeroit avantageux à la direction.

Dois-je omettre les cabales, les propos de *café*, les billets donnés pour faire ſiffler, les diviſions inteſtines fomentées, les petites ſéditions qui, détruiſant l'union de la troupe, nuiſent au travail, à l'enſemble du jeu, & portent de fatales atteintes, à l'intérêt du directeur, aux progrès des talens, & à l'amuſement de la ville ?

Le public rit quelquefois de ces petites guerres civiles ; mais plus il en rit, plus on doit être perſuadé du peu de cas qu'il fait de leurs auteurs : & ſon inſouciance eſt l'ouvrage du mépris dont il

couvre indiſtinctement tous les comédiens : enveloppant ſous le poids de ſon indignation les acteurs tranquilles, avec les brouillons, qui, payés pour s'occuper de ſes plaiſirs, le reſpectent aſſez peu pour lui faire eſſuyer leurs vertiges, & ſacrifient ainſi leurs camarades.

Tels ſont en gros les reproches que l'on peut faire aux comédiens penſionnaires, en général, & dont l'application eſt commune aux deux ſexes. Il me reſte cependant à dire aux actrices quelque choſe qui ne regarde qu'elles, & qui mérite bien un petit chapitre particulier.

CHAPITRE VIII.

Des Actrices & des femmes de Théatres.

Vous êtes bien aimables, mesdames ! Tout en vous est fait pour nous séduire. Figures charmantes, gestes gracieux, organes flatteurs, jeu séduisant, voix harmonieuses, pas vifs & voluptueux, esprit, enjouement, finesse, sentiment, vous ne laissez rien à desirer : & magiciennes sublimes, ou sirenes enchantereſſes, ou nymphes légeres & folâtres : vous triomphez de nos cœurs, en même-temps que vous raviſſez nos ames, & que vous enchantez nos sens. Mais cet empire, que la nature donne à votre sexe sur le nôtre, & dont vos talens augmentent le pouvoir, n'en abusez-vous jamais ? La décence & la pudeur préſident-elles toujours à la maniere dont vous percevez le tribut de nos hommages ?

Je ne veux point fouiller dans les annales galantes du théatre. Quelques anecdotes scandaleuses qu'on y trouveroit, révolteroient votre délicateſſe. Vous voulez être reſpectées, vous avez raiſon ; & en général, vous méritez de l'être. Mais je crois que vous ne veillez point aſſez à ce que, dans le particulier, quelques imprudentes ne ſe couvrent d'une turpitude qui réjaillit ſur vous toutes.

Vous me direz que les fautes ſont perſonnelles, & que les femmes de théatre ne ſont pas les ſeules à qui l'on puiſſe reprocher quelque négligence ſur le ſoin de leur réputation. De tout cela, j'en ſuis d'accord avec vous, mais ſeulement juſqu'à un certain point.

Dans toutes les claſſes, on trouve des femmes, que l'ardeur des paſſions entraîne à l'oubli de leurs devoirs. C'eſt pour celles-là que le déshonneur eſt perſonnel. Le poids de la honte ne tombe que ſur la coupable; & ſi le ſarcaſme indiſcret ſe plaît à s'égayer aux dépens du ſexe en général; les femmes, exemptes de blâme, en ſont bien vèngées; par la tendre vénération de tous ceux qui ſavent penſer: & par le reſpect, que même les mauvais plaiſans ne peuvent leur refuſer.

Les fautes d'une femme, dans l'état civil & ordinaire, ne s'étendent donc pas plus loin qu'elle. Le ridicule fantôme, dont on fait la guerre à ſon mari, ne porte point coup à l'honneur de ceux qui profeſſent le même état dans le monde. Chacun y eſt pour ſoi.

Ce n'eſt pas de même au théatre. Le public malin, ſe plaît à étendre ſur tout le corps la tache qui ne devoit s'imprimer que ſur un ſeul membre. Attentif ſur la conduite de ceux qui l'intéreſſent, d'autant plus qu'ils lui plaiſent davantage; il eſt fâché de ne pouvoir les eſtimer autant qu'il les applaudit.

Les femmes, dont les yeux ſont toujours ouverts ſur les défauts des perſonnes de leur ſexe, ſoit par *eſprit de corps*, ſoit par jalouſie pour une actrice, dont les attraits fixent les regards de tous les hommes : ne laiſſent rien échapper de ce qui peut ſervir à l'humilier ; & ſont peut-être bien-aiſes de venger ſur ſa réputation leurs charmes obſcurcis.

Vous voyez, meſdames, que je vous parle en ami. Je ne m'érige point en moraliſte ſévere, en prédicateur monotone. Je vous fais ſeulement ſouvenir de ce que, placées par votre état en vue de tout le monde, vous vous devez à vous-même & à vos camarades. Je vous rappelle les moyens de pouvoir braver des rivales dangereuſes, & quelquefois puiſſantes : & de mériter l'eſtime des honnêtes gens, dont vos talens vous aſſurent les ſuffrages.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Des torts du Public envers les Comédiens.

COMME je n'ai point ménagé les comédiens, je me crois en droit de repréſenter au public, qu'il a bien auſſi quelques torts à leur égard, & que, s'il étoit toujours juſte, les mœurs des acteurs ſeroient peut-être plus pures, les talens mieux cultivés, & le théatre mieux ſervi. Les gens du bon ton, & ceux qui veulent en être, affectent de ſe diſtinguer du *peuple*. En conſéquence, on a l'air de faire grand cas des comédiens; on les admet chez ſoi par *ton*, par *étiquette*, pour faire voir qu'on eſt amateur des beaux arts. Les eſtime-t-on fonciérement? C'eſt ce que je ne crois pas. Bien peu de gens les admettent avec une vraie & franche cordialité, & parmi ceux qui ſe font gloire de ſe montrer en public avec un homme à talens, ou de l'avoir à leur table; beaucoup les dédaignent *in petto*.

Je ferois volontiers une queſtion à ces hommes inconſéquens, qui ſoufflent le froid & le chaud, trahiſſent leur conſcience, & ſacrifient leurs vrais ſentimens au puérile plaiſir de paſſer pour *amateurs*. Je leur demanderois : que mépriſez-vous? Eſt-

ce la comédie, ou le comédien? Si c'eſt le comédien, pourquoi vous gêner? Qui vous force à contrarier votre goût, & à voir un homme qui vous répugne? Il n'a pas beſoin de votre dîner. Son travail lui aſſure le néceſſaire. Jouiſſez au ſpectacle du plaiſir que vous procurent ſes talens, & ne troublez point ſon repos par des *demi-complaiſances*, des égards forcés, qui l'humilient au lieu de le flatter.

Mais cet acteur a de la conduite, de l'éducation, de l'honnêteté; & ſi ce n'étoit ſon état.... Arrêtez. S'il a toutes les qualités que vous venez de dire, avouez de bonne foi que l'honnête homme eſt honnête homme par-tout. Ne craignez pas de le mettre de pair avec vous; il n'en abuſera pas: faites-en votre ami, & ne rougiſſez pas d'être celui d'un honnête homme: s'il ne l'eſt pas, qu'aucun motif ne vous détermine à le tirer de ſa fange. Eloignez-le de chez vous, comme vous en baniriez tout homme, de quelqu'état qu'il fût, que le déſordre de ſes mœurs condamne à l'excluſion de la ſociété.

Eſt-ce ſa profeſſion qui excite votre dédain? Eſt-ce la comédie? Pourquoi donc y allez-vous, ſi vous la croyez condamnable? *On ne peut gueres ſe diſpenſer d'y aller*, me répondrez-vous. *Les ſpectacles ſont les rendez-vous de tous les honnêtes gens, qui viennent y prendre une récréation quelquefois néceſſaire, ſouvent utile, & toujours raiſonnable....*

On ne réfléchit pas assez combien ce dédain qui maîtrise, pour ainsi dire, en dépit d'eux-mêmes, nombre de gens, d'ailleurs passionnés pour la comédie ; & dont ils ont peine à se rendre compte : est préjudiciable aux mœurs & aux succès des comédiens. L'homme, foncièrement honnête, ne s'écarte point des loix de la probité & de la décence. Leur infraction répugneroit à sa façon de penser ; il se conduit bien pour sa propre satisfaction ; & méprisant à son tour l'aveuglement d'un public injuste, il se renferme en lui-même, & jouit obscurément, mais en paix, du témoignage de sa conscience. Cependant, l'amour-propre, qui devient une vertu, lorsqu'il tend au bien : offensé dans ce qu'il a de plus délicat, je dirois même de plus respectable : lui fait regarder, avec une sorte de supériorité, nombre de personnes qu'il vaut par la conduite, quelquefois par la naissance, & qu'il surpasse par les connoissances & les talens.

Pourvu qu'il sache bien ses rôles, qu'il ne manque ni au *costume*, ni à *l'ensemble de la scene ;* il se croit quitte envers un public, qui ne voit en lui qu'un être curieux & amusant : & se dispense de faire certains efforts pour une foule d'hommes exigeans qui ne veulent pas faire en sa faveur celui de raisonner, & de lui accorder la part qu'il a droit de prétendre à leur estime.

L'acteur, vicieux par caractere, convaincu que le changement de sa conduite ne lui attirera pas plus de considération dans l'esprit de la multitude, se livre à ses penchans, & se dit à lui-même : *Pourquoi me gêner ? Il n'en sera ni plus ni moins. J'ai du talent, c'est tout ce qu'on exige de moi. On m'applaudit, c'est tout ce que je veux. Du reste, que je me conduise bien ou mal, on me traitera toujours, hors de la scene, comme un comédien, c'est-à-dire, comme un homme sans conséquence, à qui tout est permis, indifférent à la société qui le rebute ; & que le grand nombre regarde comme incapable de l'édifier, parce qu'il l'amuse ; ne nous contraignons pas ;* & il se laisse entraîner à l'impétuosité de ses passions.

C'est donc à cette absurde insouciance, avec laquelle on abandonne les comédiens à eux-mêmes, qu'est dû le relâchement de leur conduite. Croyez-les susceptibles de vertus, ils en auront. Tenez-leur compte de celles que vous leur trouverez, vous rendrez des citoyens à la patrie ; vous aurez la douce satisfaction de les applaudir de cœur comme d'esprit, & vous ne tomberez plus dans la ridicule inconséquence de desirer, de couronner sur la scene des hommes que vous fuyez dans la rue.

Une injustice non moins criante, & qui prend sa source dans ce mépris que l'on a pour les comédiens, c'est l'extrême licence avec laquelle on se

permet de les humilier, de les siffler, de les *huer*, souvent par caprice, & en dépit de la raison, comme du bon ordre.

Cette odieuse maniere de témoigner le mécontentement, a pris son origine dans le *cirque* de Rome. Là, je ne la trouve ni extraordinaire, ni déplacée. La licence ne pouvoit être qu'extrême, dans une assemblée de plusieurs milliers d'hommes grossiers & turbulens, que réunissoit le dégoutant spectacle des gladiateurs, ou d'un combat de bêtes féroces. Le barbare plaisir, que les femmes même goûtoient à voir couler le sang des uns & des autres; l'atrocité révoltante avec laquelle, d'un seul geste, elles condamnoient à mort *tel* ou *tel gladiateur*, témoignent tout-à-la-fois le mépris que l'on faisoit d'eux, & la rudesse des mœurs & du caractere de ce peuple *vanté*. Des clameurs tumultueuses accompagnoient le vainqueur; les *huées*, les injures, les sifflets, étoient réservés à celui que ses forces trahissoient, qui manquoit d'adresse, ou qui ne montroit pas assez de courage. Dans tout cela, point de disparate. Tels acteurs, tels spectateurs, tels moyens d'exprimer le mécontentement ou la satisfaction. Que l'on en conserve l'usage dans ces lieux infects, où certaines gens se plaisent encore à voir de misérables chiens s'entregorger, & déchirer les oreilles d'un *ours* sans défense; je n'ai

rien à dire. Tout doit se ressentir du genre du spectacle, & du génie des spectateurs; dont le plus grand nombre est ordinairement composé de *bouchers* & de leurs *dogues*.

Mais que dans des spectacles où l'on ne représente que des ouvrages d'esprit, faits pour adoucir & civiliser les mœurs, chez une nation qui passe pour la plus polie, & qui fait gloire de chérir les beaux-arts, & d'honorer les artistes; que dans des assemblées, dont la majeure partie est composée de gens en place & de femmes honnêtes, douces & tranquilles: que dans ces lieux, dis-je, sans égard pour le rang des uns, pour la délicatesse des autres, pour le respect qu'on doit à tous, au mépris de la politesse & de la galanterie françoise, on se permette des écarts insolens, & des rumeurs allarmantes; c'est ce que je ne puis concevoir ni pardonner.

Je sais bien quelles sont toutes les objections que l'on a à me faire. Mes réponses sont prêtes, & les personnes, qui liront la seconde partie de mon ouvrage, verront que mon intention n'est pas de gêner la liberté du public, ni d'attenter à ses droits, mais de l'éclairer sur ses propres intérêts, de lui préparer des plaisirs purs & exempts de trouble; & de pourvoir à sa tranquillité, comme à l'avantage de ceux qui se dévouent à ses amusemens.

J'ai payé pour entrer au ſpectacle, me dira quelqu'un ; *donc j'ai acquis le droit de dire ma façon de penſer, & de repouſſer ce qui m'y déplaît.* Entendons-nous ; j'ai payé auſſi, moi ; donc j'ai acquis le droit d'y jouir paiſiblement de la récréation que j'y ſuis venu chercher, & de trouver mauvais que vous troubliez ma jouiſſance ; & en bonne juſtice, mes droits ſeront toujours plus grands que les vôtres : parce qu'il eſt permis d'acheter le titre de ſpectateur, & que celui de perturbateur eſt proſcrit. Vous avez pu voir l'affiche. Si la piece que l'on joue vous déplaît, pourquoi entrez-vous ? Eſt-ce à deſſein d'y faire *tapage ?* Vous êtes un ſéditieux qu'on doit chaſſer & punir : eſt-ce pour y trouver de la *ſociété ?* Occupez-vous donc de cette ſociété, reſpectez-là, & laiſſez aller la piece qui peut ne pas vous intéreſſer, mais qui sûrement en amuſe d'autres. En mon particulier, je la goûte infiniment, j'y donne toute mon attention, & je trouve fort malhonnête que vous m'interrompiez avec ſcandale.

Eſt-ce ce *comédien*, cette *actrice*, que vous voulez mortifier, que vous cherchez à trouver mauvais ? Ils me plaiſent à moi ; j'aime leur jeu. Le démenti public que vous me donnez, m'irrite & m'offenſe. Et peut-être, hélas ! ne leur en voulez-vous, que parce que l'un vous a prouvé dans le *café*, que vous étiez un ignorant, & que l'autre a rejeté avec mépris vos propoſitions libertines.

Quoique des motifs auſſi bas ne ſoient que trop ſouvent la cauſe du trouble des ſpectacles, & du découragement des acteurs : ſuppoſons que vous en ſoyez exempt, & que votre mauvaiſe humeur ſoit excitée par la foibleſſe d'une piece nouvelle, par l'incapacité d'un débutant, par l'ignorance habituelle d'un mauvais acteur, qui s'eſt mis en poſſeſſion de chagriner tout le public.

Dans les deux derniers cas, vous avez raiſon de vous plaindre ; & vous verrez que je travaille à vous épargner de pareils déſagrémens. Je vous obſerverai ſeulement qu'à l'égard du débutant, il ne faut pas trop vous livrer à votre bile. Faites attention que ſes moyens reſſerrés & contraints par la crainte que lui inſpire un nouveau *public*, ont beſoin d'être raffermis par l'indulgence. Alors il donnera plus d'eſſor à ſon jeu, plus de développement à ſes organes ; ſon geſte, ſa démarche, ſeront moins timides ; & peut-être finira-t-il par vous plaire. Ce qui n'arrivera pas, ſi vous l'écraſez dès le commencement, ſi vous ne lui paſſez rien, & ſi, par effervescence ou partialité, vous lui faites un crime du trouble que lui cauſe votre préſence, & qui prouve ſa modeſtie, & l'opinion qu'il a de vos lumieres. Ecoutez-le donc juſqu'à la fin, & ne le condamnez qu'après l'avoir entendu. Alors, s'il eſt convaincu d'inſuffiſance, ſoit qu'il débute, ſoit

que dès long-temps il vive aux dépens de votre patience ; faites-lui ſentir qu'il n'eſt pas fait pour la ſcene, & exigez ſon éloignement. Je le deſire autant que vous ; & ſi mon plan eſt adopté, vous n'aurez pas ſouvent de tels vœux à former. Mais, dans tous les cas, ſoyez juſtes. Souvenez-vous que *ſi la critique eſt aiſée, l'art eſt difficile.* Qu'une cenſure trop ſévere étouffe les talens ; enfin que les acteurs, même les plus excellens, n'étant point à l'abri des caprices d'un ſot, ou d'un Zoïle mercenaire, ſont quelquefois fondés à prendre de l'humeur : & à mépriſer le ſifflet ignorant, qui ne ſait reſpecter ni la bienſéance, ni le jugement public. C'eſt à l'autorité qu'il appartient de réprimer ces déſordres ; & les ordonnances ſont formelles, ſur les peines encourues par ceux qui les commettent.

Quant au trouble qui accompagne ordinairement (ſur-tout à Paris) les premieres repréſentations des pieces nouvelles, il ne tombe point ſur les acteurs. Quoique pour le moment ils en ſoient les victimes, ils n'en ſont pas l'objet. A la honte de la littérature, la cabale eſt excitée par les antagoniſtes de l'auteur, ſur-tout s'il a des talens, & qu'il ait déja moiſſonné quelques lauriers. La foule de ceux qui vont machinalement au ſpectacle, ſuit, par bêtiſe ou par malignité, l'impulſion des critiques apoſtés pour ſouffler le feu de la rumeur ; les honnêtes gens ſouffrent, & gémiſſent en ſilence ; &

la piece eſt ſifflée quelquefois, ſans qu'on ait pu l'entendre, & par conſéquent la juger. On appelle ſouvent de ces arrêts tumultueux ; & beaucoup de nos meilleurs ouvrages, ſont ceux dont la premiere repréſentation a été la plus orageuſe. Il ne me convient pas de déſigner les châtimens que peut employer la force, pour réprimer ces eſpeces de ſéditions ; ils ſont conſignés dans le code de la police. Mais, quand il en ſera temps, je propoſerai ceux qui me paroîtront les plus propres à prévenir un brigandage qui trouble les plaiſirs publics, dégoûte les acteurs, dégrade les lettres, décourage les auteurs, & nous a privés de plus d'un bon ouvrage.

CHAPITRE X.

Des Comédies bourgeoiſes.

PAR une inconſéquence, qu'il n'eſt pas poſſible de définir : ce même public, qui mépriſe les comédiens ; ne rougit pas d'être leur *ſinge*. Tout le monde veut jouer la comédie ; c'eſt à préſent une fureur *épidémique*. Eſt-ce un bien, eſt-ce un mal? C'eſt ce qu'il s'agit de diſcuter, & ce qui dépend des circonſtances, de la qualité de ceux qui ſe livrent à cet amuſement, & du but qu'ils s'y propoſent.

Que dans les châteaux, dans les maiſons opulentes, on s'occupe *entre ſoi à monter* des pieces de théatres, & à les repréſenter ; c'eſt ce que l'on ne peut qu'approuver. Cette innocente récréation remplit des momens de loiſirs, dont les gens riches ſont embarraſſés, & que pluſieurs emploient d'une maniere moins utile & plus ruineuſe. Les jeunes perſonnes s'exercent à parler correctement ; ſe familiariſent avec les graces, & acquierent cette honnête aſſurance, qui, ſans nuire à la modeſtie, fait reſſortir le mérite. Les perſonnes d'un âge plus mûr, outre le plaiſir de mettre au jour des talens,

(dont il eſt ſi naturel de ſe faire honneur) ſont ravies de trouver en déclamant de bons morceaux, des beautés qui leur avoient échappé dans la lecture. En général, tous les acteurs de ces ſpectacles particuliers ont de l'eſprit, des connoiſſances, de l'éducation, l'uſage du monde, le ton de la bonne ſociété, dont ils ſont partie. Les chefs-d'œuvres de nos grands hommes ne ſauroient perdre à être rendus par de tels organes ; c'eſt au contraire un hommage de plus que le goût & la politeſſe rendent à leur génie. D'ailleurs, ces mêmes perſonnes qui fréquentent habituellement les théatres, ne font, en s'exerçant elles-mêmes, qu'étendre la ſphere de leurs connoiſſances ; & joignant les lumieres de la pratique & de l'expérience à la théorie de l'obſervation, & à l'habitude de voir les maîtres de l'art, prennent ce tact fin, qui ſait mettre le prix aux penſées délicates d'un auteur, & au jeu intelligent d'un acteur. Je le répete donc ; on ne peut qu'applaudir à cette innocente maniere de chaſſer l'ennui. Elle ne peut conduire qu'à connoître les difficultés du talent dramatique ; & par-là même, à l'eſtimer davantage, & à lui procurer des ſuccès.

Que des perſonnes de ce rang ſachent beaucoup de rôles : qu'elles les jouent avec applaudiſſement ; elles ne ſont pas pour cela tentées de prendre le parti du théatre.

Mais que dans les classes très-inférieures, où le travail est de nécessité, pour subvenir aux besoins de la vie : des *commis*, des *filles de boutique*, des *artisans* même & des *grisettes*; quittent leurs *bureaux*, leurs *comptoirs*, leurs *ateliers*, & employent à répéter & à jouer la comédie, un tems qu'ils ne peuvent perdre qu'aux dépens de leurs devoirs & de leur aisance; c'est ce qu'on ne doit pas tolérer : & peut-être cessera-t-on de fermer les yeux sur ces assemblées illicites, qui se multiplient chaque jour, sur-tout dans la capitale : quand on connoîtra les abus qui en résultent, & le tort réel qu'elles font à la vraie comédie.

D'abord, tous les théatres sont du plus au moins chargés de frais énormes, qu'ils ne peuvent prélever que sur le produit de leurs recettes. Les grands spectacles n'épargnent rien pour la magnificence des habits & des décorations, & outre ces dépenses momentanées, mais qui se renouvellent souvent, outre le droit *des pauvres*, & les sommes considérables qu'engloutissent les nombreux ouvriers employés pour le service; ils ont encore à payer beaucoup de pensions, qui montent à-peu-près toujours au même *total*; parce que, s'il s'en éteint une, il vient une retraite qui la remplace.

Les petits théatres, connus sous le nom de *spectacles forains*, n'ont pas, à la vérité, de pensions à

payer, & leurs frais ne ſont pas ſi diſpendieux : mais ils ſont également ſoumis au *quart des pauvres ;* & ſans compter que leurs produits ne peuvent monter bien haut, vû la modicité du prix des places, ils ſont tributaires d'une ſomme annuelle envers *l'Académie royale de Muſique*, & chargés de l'acquiſition & de l'entretien de pluſieurs ſalles, à cauſe de leur tranſport dans les foires.

On va voir combien, du côté de l'intérêt, les *comédies bourgeoiſes* ſont tort aux uns & aux autres.

Il y a dans Paris plus de trente théatres de ſociété, où l'on joue réguliérement les *fêtes* & *dimanches*, quelquefois même les *jeudis*, quoiqu'il ne ſoit pas *fête*. Chacune de ces ſociétés eſt compoſée au moins de vingt perſonnes, & donnent des billets à cent. (*je cave au plus bas.*) Voilà donc 3600 perſonnes qui, aimant la comédie, iroient au ſpectacle ces jours-là, & qui, n'y allant pas, privent la totalité des ſpectacles d'une recette de 4320 liv. chaque *dimanche* ou *fête*, en réduiſant toutes les places qu'elles auroient occupées à 1 liv. 4 ſ. par tête, pour prendre à-peu-près le terme moyen des dernieres places des grands théatres, & des premieres des petits.

Il y a dans l'année cinquante-deux dimanches, & mettons trente fêtes, en tout quatre-vingt-deux.

C'eſt donc une ſomme de 374,240 liv. qui n'entre pas dans les caiſſes des différens théatres.

Ils ſubſiſtent bien ſans cela, me dira-t-on ; j'en conviens : mais laiſſons leur intérêt à part. Le quart de cette ſomme eſt de 93,560 liv. dont la caiſſe des pauvres ſe trouve lézée, parce qu'une foule d'idiots ont la rage de *finger* la comédie.

Je crois que ce ſeul article mérite bien qu'on y faſſe attention. Il en eſt d'autres non moins importans, dont je vais faire l'apperçu.

La perte du tems eſt irréparable pour les gens à qui l'emploi utile de ce même tems procure ſeul les moyens de vivre. Les comédiens de *ſociété* ſont des eſpeces de *maniaques*, à qui le plaiſir de déclamer lourdement à la lueur de quelques bouts de chandelles, fait tourner la tête. Ils ne voient, ne reſpirent plus que comédie, ne s'occupent que d'elle ; leurs devoirs, leurs travaux ſont négligés. Ce prétexte ſpécieux, qui ſemble excuſer leur pareſſe : puiſe de nouvelles forces dans les ſtupides applaudiſſemens de leurs ſpectateurs habituels ; dont l'indulgence eſt fondée ſur la gratuité de leurs plaiſirs.

Quoique leurs petites reſſources pécuniaires ſoient endommagées par la diminution de leur travail, ils ne peuvent ſe refuſer aux frais des *habillemens*, *loyers*, &c. L'amour du plaiſir ſuit de près l'abandon

de la vie sédentaire, & le goût d'une occupation frivole. On fait des parties ; les fonds s'épuisent ; on en vient aux expédiens ; & qui sait où peut mener l'oisiveté, & le penchant au libertinage ?

La premiere ressource qui se présente à leur esprit, c'est de se faire tout-à-fait comédiens : de-là, ces débordemens d'acteurs insoutenables, qui inondent les provinces. Il est prouvé qu'il n'y a jamais eu tant, & de si mauvais comédiens, que depuis la multiplication des théatres de *société*. On voit sortir de ces pépinieres bâtardes, une foule d'ignorans, dont quelques-uns ne savent pas même lire. Bien éloignés, par conséquent, de parler leur langue avec pureté ; dénués de toute connoissance ; portant dans leurs gestes, dans leur maintien, comme dans leur langage, l'empreinte du mauvais ton : ils n'ont pour eux qu'une audace extrême, une incroyable présomption, ordinaire appanage de l'ineptie ; trompent les directeurs ; fatiguent le public ; embourbent les talens ; & appesantissent, sur l'état de comédien, le joug du mépris public.

Je ne parle point des fréquentes entorses que de jeunes personnes donnent à leur vertu, dans ces *baladinages*, où l'on trouve ni police, ni subordination, mais un mal bien réel, & dont les comédiens ont toujours à se plaindre ; c'est la causticité avec laquelle ces faux acteurs jugent les vrais talens, lorsque

lorſque l'envie de faire briller leurs lumieres, les conduit quelquefois au ſpectacle.

Tout ce qui n'eſt pas *outré*, *chargé*, giganteſque, leur déplaît. Comme ils n'ont aucune notion du vrai & du beau : plus un acteur aura une diction juſte, un jeu raiſonnable & poſé; plus il répugnera à leur façon d'être & de ſentir. Il faut, pour être de leur goût, mugir & grimacer comme eux : encore leurs ſuffrages ne ſeront-ils pas exempts de petites reſtrictions, par leſquelles ils prétendent conſerver toujours la ſupériorité : & font modeſtement entendre à ceux qui daignent les écouter ; qu'ils ſont auſſi indulgens que connoiſſeurs. C'eſt bien le cas de dire : *Pauvres talens, comme on vous humilie !*

Je n'approfondirai pas davantage ce chaos de ridicule & de miſere. L'eſquiſſe, que j'en viens de tracer, doit ſuffire à prouver combien l'extrême tolérance à cet égard eſt préjudiciable aux comédiens ; comme gens à talens, & comme devant jouir du fruit de leurs talens. J'indiquerai les moyens d'extirper ces excroiſſances paraſites ; & pour faire voir que je ne néglige rien de ce qui peut contribuer aux progrès & à la gloire de l'art dramatique, je donnerai la maniere de tirer parti du petit nombre de ceux que la nature a favoriſés des dons néceſſaires pour y

briller ; car il faut être juſte : il eſt ſorti quelques ſujets des *ſociétés bourgeoiſes ;* & ces hommes ſont toujours précieux dans quelque claſſe qu'ils ſe trouvent. Je m'occuperai donc de leur procurer les moyens de ſe développer, en les dégageant de la croûte épaiſſe qui les couvre, & les obſcurcit.

CHAPITRE XI.

Des Maîtres de Comédie.

JE crois qu'il étoit réſervé au ſiecle de la raiſon, de voir éclore les abus qui révoltent le plus le bon ſens. On riroit au nez d'un homme qui ſe donneroit pour maître d'eſprit, & on croit à un homme qui ſe dit *maître de comédie ;* c'eſt pourtant à-peu-près la même choſe.... Bien des gens vont me rire au nez à moi-même ; n'importe, je ſais ce que je dis, & je vais le prouver.

Joue-t-on la comédie ſans la ſentir ? Peut-on donner à un ſtupide la faculté de ſentir ? Non, non ſans doute ; cependant il y a des ſtupides qui veulent la jouer ; d'autres ſtupides qui ſe font payer pour la leur enſeigner. Je le répete, c'eſt le comble de la balourdiſe d'un côté, & du charlataniſme de l'autre.

Qu'un *Molé*, un *Larive*, un *Préville*, un *Clairval*, un *Grangé*, &c. forment des ſujets dans l'art de la déclamation : je croirai au ſuccès du travail des maîtres, & aux progrès des éleves, par beaucoup de raiſons.

1°. Les maîtres, convaincus de la néceſſité du concours des moyens *phyſiques*, tant corporels que

ſpirituels, pour prétendre à jouer la comédie, ſe garderont bien de prodiguer leurs ſoins à des ſujets en qui ils reconnoîtront une négation de tous ces moyens.

2°. Les en trouvent-ils ſuffiſamment pourvus ? ils ne leur enſeignent ni à ſentir, ni à dire vrai, parce qu'on ne peut pas enſeigner cela ; mais ils guident leur eſprit dans ſes découvertes ; ils font appercevoir à leurs éleves les fineſſes de l'art, la magie de la ſcene ; leur apprennent que dans tel endroit il faut modérer le feu de ſon génie, pour lui donner l'eſſor dans tel autre ; qu'ici la voix *modulée*, de telle ou telle façon, ne manquera pas d'affecter l'ame, en flattant les ſens. Sanctuaires vivans de la pureté de notre langue ! ils leur en feront connoître les regles & les beautés : conſommés dans leur art, par l'étude de ſes loix, & celle du cœur humain, par l'expérience, par la pratique : ils leur découvriront mille reſſorts ingénieux, qui faſcinent les yeux du ſpectateur ; qui l'électriſent ; dont l'effet ſe fait ſentir à tout le monde : mais dont le jeu délicat ne peut être apperçu que par l'œil du plus fin connoiſſeur. Ils leur feront voir comment on doit marcher, porter les bras ; ils les paîtriront, pour ainſi dire, & en feront des hommes nouveaux : mais, encore un coup, il faut, pour cela, des ſujets ſuſceptibles d'être formés ; & des maîtres, tels que je viens de

nommer. Si je vois, au contraire, des hommes dénués eux-mêmes de talens, n'ayant jamais joué la comédie, ou l'ayant mal jouée, ſans principes comme ſans graces, eſtropians la grammaire, & auſſi gauches déclamateurs, que monotones orateurs & lecteurs peu intelligens : ſi je vois, dis-je, des *automates* de cette eſpece, s'ériger en *maîtres de comédie;* je ne puis m'empêcher de crier *au voleur*, ou du moins à *l'imbécille charlatan.*

Bien des perſonnes cependant ont la bonhomie de leur confier de jeunes gens, pour les inſtruire à jouer la comédie chez eux. Qu'en réſulte-t-il ? que ces jeunes gens, qui en ſuivant l'impulſion de leur génie, & les lumieres d'une bonne éducation, auroient été naturels & vrais; deviennent forcés, lourds, gauches & contraints : leur diction, calquée, notée, ſur celle du maître; eſt fauſſe & monotone, ou chantée : au lieu d'être la ſimple expreſſion du ſentiment. Enfin, ce prétendu maître gagne leur argent à les rendre ridicules.

Je le dis encore, & ne ſaurois trop le répéter; il faut, pour avoir le droit de donner des conſeils, (des leçons ſi l'on veut) ſur la comédie; il faut, ou être ſoi-même un comédien conſommé, ou poſſéder des connoiſſances rares. L'immortel *Voltaire* a formé des acteurs ſublimes, & il jouoit fort gauchement la comédie; mais il étoit *Voltaire.*

Je ne puis me diſpenſer de placer ici deux mots,

ſur un abus qui, depuis quelques années, devient fort commun, & qui n'en eſt pas moins blâmable, pour ne rien dire de plus. C'eſt celui de transformer en acteurs des enfans qui ſavent encore à peine balbutier.

Je ne parle point des petits drames de ſociété que l'on fait jouer à de jeunes perſonnes, dans les bonnes maiſons. Les charmans ouvrages de madame de Genlis & de M. Berquin, rendent cette innocente récréation, non-ſeulement agréable, mais intéreſſante pour l'éducation. C'eſt une carriere décente, préparée par le Génie & les Graces, où de tendres athletes s'exercent à l'envi dans l'art aimable, & toujours utile de la déclamation. Le ſentiment & la délicateſſe ont tracé les regles du combat. L'amour paternel y décerne ordinairement les couronnes, & c'eſt toujours la vertu qui préſide.

Je ne condamne point non plus les comédiens, qui, voyant des diſpoſitions dans leurs enfans; les deſtinent à ſuivre leur état.

Outre les modeles que ces *nouriſſons de Thalie* ont ſans ceſſe devant les yeux; leurs parens ſont à portée de leur donner une éducation convenables, & des avis fondés ſur l'expérience. Ils peuvent donc devenir de très-bons acteurs, & tout eſt dans l'ordre.

Ce qui me répugne, c'eſt l'inhumaine avarice de certains parens, qui ſacrifient ce qu'ils ont de plus

précieux & de plus cher à l'avide ſpéculation des directeurs ; qui font des *troupes d'enfans*.

Il faut les avoir vus de près, pour ſavoir quelle éducation on donne à ces jeunes ſujets, & à quel degré de talens ils peuvent prétendre. La plupart ne ſavent pas lire, & on ſe met peu en peine de leur ouvrir cette premiere porte des ſciences. On ne s'occupe pas d'eux, ni de ce qu'ils pourront devenir par la ſuite : on ne cherche qu'à tirer parti pour le moment de leur docilité, de la ſoupleſſe de leurs organes ; & de l'indulgence à laquelle les ſpectateurs ſont naturellement & néceſſairement enclins ; pour des êtres, que leur âge & leur foibleſſe rendent intéreſſans.

En conſéquence, on leur apprend mot à mot, comme à des *perroquets*, les rôles qu'on veut leur faire jouer. Quand leur mémoire en eſt chargée ; un maître, plus ou moins habile, les met en ſcene, les fait dire d'après lui : & leur tranſmet ſa diction avec tous ſes défauts ; c'eſt-à-dire, tantôt juſte, tantôt fauſſe ; toujours monotone & faſtidieuſe, par la reſſemblance uniforme des *finales* : mais tellement notée, & ſi ſouvent répétée, que les éleves (à la différence près du diapaſon des *voix*) ne s'en écartent pas d'un *coma*.

Il en eſt de même du geſte ; le redoutable *caporal* les exerce, les fait marcher, aller, venir, lever un bras, baiſſer l'autre ; à tel & tel endroit ; à

force de le répéter, ils n'y manquent pas, & le tout sans qu'ils en sachent la raison. Tout est machinal, ce sont des *marionnettes* sans *fils ;* & cela est si vrai, que si quelqu'un d'eux vient à tomber malade, & que l'on soit forcé de donner son rôle à un autre ; celui-ci, qui l'a vu répéter, le sait déja, & le jouera avec les mêmes mouvemens, les mêmes contre-sens, les mêmes intonations ; il en copiera jusqu'au son, jusqu'aux inflexions de la voix : à peine vous appercevrez-vous de la doublure. Ce que celui-là fait, un autre le fera de même ; & s'il n'y a pas dans les traits du visage une disparité trop frappante, vous les prendrez pour une famille de *Ménechmes.*

Le public les applaudit ; c'est bien fait. Il est juste de dédommager ces innocentes victimes de vos plaisirs, de la gêne où on les tient pour les dresser ; & de leur tenir compte de leurs fatigues. Mais souvent on les applaudit trop ; on s'écrie qu'ils sont *pleins de talens.* Alors on se trompe ; & on les perd. Expliquons ceci.

Qu'est-ce que le talent de l'acteur ? Est-ce d'avoir de la mémoire, une figure heureuse, un son de voix flatteur, une taille, un geste agréable, une prononciation nette & facile ; de l'esprit même, si vous voulez ; & de la sensibilité ? Tout cela n'est qu'une disposition à avoir du talent. Ce sont des *moyens*, des *instrumens*, que la nature a donnés ;

à l'aide desquels on peut acquérir & développer le talent : sans lesquels on peut en avoir beaucoup, & ne pouvoir pas les faire valoir.

Qu'est-ce donc, encore un coup, que le talent ? C'est l'étude réfléchie des ressorts qui peuvent émouvoir le cœur humain ; l'art d'échauffer les passions, & de les régler ; d'*aiguiser* la pensée. C'est le résultat des connoissances acquises ; la perception du *vrai* & du *beau ;* l'application raisonnée des principes généraux aux circonstances particulieres ; la faculté de se pénétrer de son rôle au point de s'identifier avec le personnage qu'on représente. C'est l'heureuse combinaison de ces moyens *métaphysiques*, avec les moyens *physiques* dont je viens de parler. Voilà le talent, qui ne peut être que le fruit de plusieurs années de réflexions, de travail & d'expérience : & qu'il est par conséquent ridicule de trouver, de chercher même, de desirer dans des enfans. Ils sont imitateurs, c'est le don de leur âge. C'en est même une jouissance.

La profanation de cet éloge, prodigué sans mesure aux *acteurs enfans*, les perd ; & voici comment.

Si l'amour propre regne sur tous les hommes, on peut dire que le théatre est son temple. Je ne prétends point lâcher un sarcasme contre les comédiens. C'est une vérité, & cela ne peut pas être autrement. Quoi de plus flatteur que les suffrages

bruyans d'une assemblée nombreuse & respectable ! Comment résister à la tentation de se croire du mérite ; lorsque mille bouches vous le crient, & que le double de mains approuve le jugement ! Je défie le plus humble philosophe de se refuser au sentiment délicieux qui remplit l'ame en ce moment. J'en appelle à tous ceux qui parlent au public, en quelque genre que ce soit.

L'homme raisonnable ne voit dans ce tribut de louanges qu'une obligation de plus d'en mériter de nouvelles. C'est un aiguillon qui sert à redoubler son zele & ses efforts.

Les enfans ne sont pas de même ; les encouragemens particuliers chatouillent leur petit orgueil : les applaudissemens publics leur tournent la tête. On leur fait entendre qu'ils sont *charmans ;* qu'ils sont *paîtris de talens :* ils le croyent, se regardent comme des personnages importans ; se mettent de niveau, peut-être au-dessus, des plus fameux acteurs ; bientôt même ils s'imaginent en savoir plus que le maître qui les a *dégrossis ;* à qui ils doivent leur mérite factice, & leur succès éphémere. Dès-lors, ils perdent la docilité, & commencent à décliner. Livrés à eux-mêmes : ils ne travaillent point ; s'abandonnent, avec toute la fougue de l'âge, à l'attrait du plaisir, dont la liberté de leur état leur rend l'accès plus facile ; croupissent dans l'ignorance ; s'enivrent de présomption & de fatuité ; & finissent

par n'être plus bons, ni aux emplois du théatre, ni aux fonctions civiles.

Cette regle, comme toutes les autres, a ſes exceptions. Il en eſt qu'un naturel heureux a préſervé de ces écueils. Ceux-là, par leur propre travail, ont acquis un vrai mérite ; & payent au public l'intérêt des bontés qu'ils en ont reçus dans leur enfance. Mais tandis que ce petit nombre reſte à Paris, où il ſoutient les théatres *ſecondaires :* la province eſt infectée d'une *meute* de mauvais *comédiens*, ſortis peut-être des mêmes *pépinieres ;* dont les prémices promettoient de plus heureux fruits : mais que trop d'indulgence a gâtés. Comme le but de cet ouvrage eſt d'attaquer les abus dans leur principe ; & de purger la province de toute la *racaille* qui la ſurcharge & déshonore ſes théatres, en y traînant l'ignorance & la miſere ; j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de recommander aux directeurs plus de choix dans l'acceptation des enfans ; aux parens, moins d'inſouciance ſur les ſuites de cette éducation ; & aux jeunes gens, plus de circonſpection, de modeſtie & d'application.

Je crois avoir jeté un jour ſuffiſant, ſur les principales cauſes qui privent le théatre de bons ſujets, le peuplent de mauvais acteurs ; & nuiſant aux mœurs, comme aux progrès de l'art ; empêchent qu'on n'affranchiſſent les comédiens de la ſervitude humiliante où les retient une prévention,

autrefois légitime & fondée ; partiale aujourd'hui : & déſormais tout-à-fait injuſte ; ſi l'on pouvoit parvenir à une réforme, que les comédiens honnêtes ne deſirent pas moins que le public judicieux.

J'ai dit, ſans feinte, ma façon de penſer à l'égard de ces déréglemens ; je vais, avec la même franchiſe, expoſer les moyens par leſquels j'imagine qu'on pourroit y remédier : on ne doit rien ménager, quand il s'agit du bien public.

Fin de la premiere Partie.

LA RÉFORME DES THÉATRES.

SECONDE PARTIE.

Contenant l'exposé d'un plan, au moyen duquel on pourroit détruire les abus qui se commettent à la Comédie en Province, obvier à ce qu'ils se renouvellent, & donner à l'état de Comédien *toute la consistance, & toute l'honnêteté dont il est susceptible.*

CHAPITRE PREMIER.

De l'établissement d'une Administration générale.

LE premier pas à faire, seroit un acte de l'autorité souveraine, qui établiroit un grand comité

ſous le titre de *Bureau général d'adminiſtration des ſpectacles de France*. Cette eſpece de tribunal, immédiatement comptable de ſon travail à MM. les premiers gentilshommes de la chambre : ſeroit préſidé en leur nom, & ſous leur autorité, par un directeur général qu'ils nommeroient ; & qui rempliroit cette fonction, conjointement avec un des chefs de l'adminiſtration de *l'Académie royale de Muſique*, également revêtu de leur attache, & décoré du même titre. Ces deux directeurs ſeroient ſeuls, mais toujours concurremment chargés de rendre compte à MM. les gentilshommes du travail du comité, & de lui rapporter leurs ordres ſur les objets dont ils ſe ſeroient réſervé la déciſion.

Excepté ce cas, où les ordres ſupérieurs, dont ils ſeroient porteurs, ſeroient de pleine exécution ; les directeurs auroient une voix comme les autres, dans les délibérations de l'aſſemblée, qui ſeroit en outre compoſée de douze membres tirés des *comités* des trois théatres royaux ; ſavoir, quatre de *l'Académie royale de Muſique ;* quatre du *Théatre François;* & quatre du *Théatre Italien.* (Bien entendu qu'on n'y admettroit que des hommes) & d'un inſpecteur général. Ce bureau d'adminiſtration ſeroit ainſi dirigé par quinze opinans, & pourvu d'un ſecrétaire.

On y porteroit tous les objets relatifs au régime des ſpectacles, tant des villes de France que des

pays étrangers, où il y a *comédie françoiſe*. Ce ſeroit à la ſageſſe éclairée du gouvernement, à fixer la nature des affaires, que le comité pourroit juger de ſon autorité; en rendant ſeulement compte de ſes arrêtés à MM. les gentilshommes de la chambre : & de celles dont la déciſion; après avoir été examinées au bureau, ſeroit réſervées à MM. les gentilshommes.

Le bureau s'aſſembleroit réguliérement deux fois par ſemaine, à jour & heure fixe : & dans le lieu qu'il plairoit au miniſtere de lui attribuer.

CHAPITRE II.

De la ſuppreſſion des petites troupes ambulantes, & du dénombrement des Comédiens.

CE centre d'autorité, une fois établi ; & muni de la ſanction néceſſaire, pour faire reſpecter ſes opérations ; la premiere dont il auroit à s'occuper, ſeroit la ſuppreſſion de tous les comédiens ambulans dans les petits endroits : gens que leur vie errante, fondée ſur le produit incertain de leurs recettes momentanées, toujours très-foibles, ſouvent nulles ; doit faire regarder comme des hommes ſans aveu ; claſſe proſcrite dans tout gouvernement policé.

Il faudroit encore, pour parvenir à cette réforme ; qu'une ordonnance, émanée du *trône*, enjoignît à tous les magiſtrats des villes, au-deſſous du troiſieme ordre, de ne permettre à aucuns comédiens de s'établir dans leurs villes ; &, s'il s'y en trouvoit, de leur retirer la permiſſion, à moins qu'à leurs riſques & périls, ils ne vouluſſent ſe rendre perſonnellement reſponſables de la conduite, & des dettes que pourroient faire ces comédiens : auquel cas, ils pourroient les conſerver :

mais,

mais, non ſans prendre un état de leur nombre, noms, ſurnoms, & ſignalemens; lequel état, ils enverroient au directeur de la ville capitale de la province, qui, à ſon tour, ſeroit tenu de faire paſſer cet état au bureau général de Paris.

La même ordonnance obligeroit les directeurs, & à leur défaut, les officiers municipaux des villes du premier, ſecond & troiſieme ordre, à envoyer également à l'adminiſtration générale, le dénombrement de tous les acteurs & actrices, chanteurs, danſeurs, &c. qui compoſeroient leur troupe; avec leurs noms, ſurnoms, ſignalemens, les emplois qu'ils tiennent: enſemble le tableau des ſommes à quoi peuvent monter annuellement les recettes dans leurs villes; pour que d'après l'examen de tous ces objets, l'adminiſtration pût ſtatuer ſur le nombre de troupes qu'on peut laiſſer ſubſiſter; & ſur la quantité de ſujets dont on peut les compoſer.

Dans ce bouleverſement, les acteurs des villes du premier, ſecond & troiſieme rang, n'auroient point à craindre d'être déplacés: &, s'ils ont du talent, leur état deviendroit plus aſſuré que jamais.

Quant aux autres, l'eſpece de dureté qu'il paroîtroit y avoir, à leur interdire ce moyen de végéter, diſparoîtra; ſi l'on veut faire réflexion que ce n'eſt que prévenir une ruine plus ou moins prochaine, mais toujours aſſurée: ce ſeroit donc leur rendre ſervice.

Qu'on ne regrette pas non plus la perte de ceux d'entre eux, qui pourroient avoir, ou faire eſpérer du talent. On va voir que j'ai penſé à eux : je les aime trop pour les oublier.

Tous les acteurs réformés des petites villes, auroient le droit de venir faire dans la ville capitale de la province où ils ſeroient, & non ailleurs, leurs débuts qu'on ne pourroit leur refuſer ; chacun dans leur emploi. On ſent combien il y auroit de *chûtes ;* c'eſt à cette épreuve que l'on connoîtroit que je n'ai rien dit de trop ſur l'inſuffiſance & la négation de moyens de la plupart de ces *hiſtrions.*

Quelle raiſon auroit-on de vouloir qu'ils continuaſſent à déshonorer le nom de comédien ? Je n'outre point les choſes ; car, dans cette profeſſion, le défaut de talens entraîne néceſſairement l'indigence, & toutes les horreurs qui compoſent ſa fatale eſcorte. Etant donc ſur un théatre décent, & par le jugement d'un public exercé ; reconnus abſolument incapables de jouer la comédie : qu'ils rentrent paiſiblement dans l'état où ils étoient, avant que de ſe haſarder dans cette carriere peu faite pour eux. Ils ſeront plus utiles, & moins malheureux.

Au reſte, la juſtice n'exclut pas l'humanité. On peut être fort honnête homme, & très-mauvais comédien. Ce n'eſt pas un crîme que de n'avoir pas de talens, ou, ſi c'en eſt un, ſur-tout aux yeux du connoiſſeur, lorſque, ſous le prétexte d'en avoir,

on lui extorque ſon argent ; on ceſſe d'en être coupable, dès qu'on rentre dans l'ordre ordinaire.

Il ne ſeroit donc pas naturel de livrer ces infortunés au déſeſpoir, & de les laiſſer ſans reſſource ; voici celle que je propoſe.

Leurs débuts, quels qu'ils fuſſent, auroient néceſſairement augmenté les recettes. En fait de ſpectacle, le public court toujours à la nouveauté, & paye d'avance les frais de ſa curioſité ; ſauf à regretter ſa miſe : le piquant de la circonſtance, la variété des objets augmenteroient l'effervescence.

On prendroit, ſur cette augmentation de produits, une ſomme, que l'on répartiroit aux ſujets exclus ; à proportion de l'état primitif de chacun d'eux ; & de l'éloignement où ils ſeroient de leur patrie : en leur ſignifiant, de la maniere la plus préciſe, que toutes les tentatives qu'ils pourroient jamais faire pour rentrer au théatre, ſeroient inutiles, vû l'ordre établi à cet égard.

En ſuppoſant que les directeurs en fuſſent pour quelque choſe du leur, cela ne les ruineroit pas ; quand on tient un rang dans un corps quelconque, on doit quelques ſacrifices au bien général de ce corps ; & celui-là, une fois fait, ne ſe renouvelleroit plus.

Eh ! quel ſoulagement pour la comédie ! quelle *criſe* ſalutaire ! De l'autre côté, que de jeunes étourdis rendus à leurs familles qui les pleurent, & qu'ils

n'auroient jamais honorées dans une profeſſion, où l'obſcurité étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre.

Il nous en reſteroit encore quelques-uns ſur les bras. Ce ſeroient ceux que des talens faits, ou apperçus, rendroient intéreſſans à conſerver. Il y auroit moyen de pourvoir à leur ſubſiſtance, juſqu'à la fin de l'*année comique*, pendant le cours de laquelle on entameroit la réforme.

1°. Il ſe trouve dans les meilleures troupes, des gens que l'on ne garde que parce qu'ils ſont engagés; que l'on a pris ſans les connoître; qui jouent faute d'autres; & qui déparent la ſcene. L'incapacité de ceux-là, une fois atteſtée par les magiſtrats, les directeurs, & par ſix des premiers acteurs de la troupe : il en ſeroit rendu compte à l'adminiſtration générale; qui, caſſant leurs engagemens, les renverroit au nombre des ſujets exclus : & on les remplaceroit par ceux que l'on auroit reconnu les plus forts dans les *débutans* conſervés. 2°. Les autres ſeroient mis en *double* ou en *triple*, chacun dans leur emploi; tant dans la ville capitale, que dans les ſecondes & troiſiemes villes de la province. Il ſe trouve toujours quelques lacunes; & je ſuis très-ſûr que le nombre des bons ne ſeroit pas ſi conſidérable, qu'on ne pût bien les employer tous.

CHAPITRE III.

De la nouvelle formation des troupes ; de l'enregiſtrement des Comédiens, & de la maniere de les placer.

APRÈS avoir élagué de la comédie toutes les branches mortes, ou paraſites, on s'occuperoit de donner aux rameaux fructifians les ſoins propres à les tenir en vigueur.

Depuis le moment de cette premiere réforme, juſqu'à la *quinzaine de Pâques*, tems où les engagemens finiſſent, & ſe renouvellent ; les membres du comité prendroient tous les renſeignemens néceſſaires pour connoître quelles ſont les villes en état de ſoutenir un ſpectacle, ſoit à demeure, ſoit pendant quelques mois. Pour parvenir à aſſeoir ce travail ſur des fondemens ſolides, MM. les magiſtrats de toutes les villes du premier au troiſieme rang incluſivement, ſeroient ſuppliés par une lettre circulaire, d'envoyer à l'adminiſtration un tableau des ſommes à quoi auroient monté les recettes du ſpectacle, dans leurs villes reſpectives, pendant le cours de l'année expirante ; & de joindre à ce relevé leurs obſervations ſur les cauſes habituelles qui peuvent augmenter ou diminuer les produits. Ces cauſes

ſont relatives ou à la population de chaque ville ; ou à ſon genre de commerce ; au génie des habitans ; à leurs occupations, à leurs richeſſes ; au ſéjour fixe ou momentané d'une garniſon, &c. Toutes ces obſervations ſont très-importantes à faire avant l'établiſſement d'un ſpectacle, & c'eſt faute de les avoir ſuffiſamment peſées, que ſouvent des directeurs, ſéduits par l'apparence & par de brillantes promeſſes, échouent dans leurs entrepriſes.

De leur côté, les directeurs ſeroient tenus d'envoyer un tableau de ces mêmes objets & des frais journaliers qu'entraîne le ſpectacle dans chaque ville, indépendamment des honoraires de la troupe.

Par le rapprochement de ces différens mémoires, fournis par des perſonnes dont les vues & les intérêts n'ont rien de commun, le bureau pourroit apprécier à très-peu de choſe près, de quelle force chaque troupe pourroit être, & combien il faudroit de troupes dans chaque province.

Alors le directeur de la capitale de chaque gouvernement, ſeroit revêtu par le gouverneur d'un privilége excluſif, qui l'autoriſeroit à faire jouer la comédie dans toutes les villes de ſon diſtrict par ſes ſeules troupes : & les magiſtrats ne pourroient accorder la permiſſion à aucuns comédiens, qu'ils ne fuſſent préſentés & conduits

par ce directeur, ou un de ſes régiſſeurs; & qu'il ne leur fût exhibée copie en bonne forme de ſon privilége, légaliſée par les juges de ſon chef lieu; & contrôlée du bureau général.

Il n'y auroit donc alors qu'un directeur dans chaque province. Toutes les autres troupes de cette même province ſeroient à ſon compte, dépendantes de lui, & gouvernées par des régiſſeurs à ſa nomination; mais revêtus de l'attache du bureau général. Il y auroit en outre, auſſi dans chaque province, un inſpecteur particulier, choiſi & nommé par l'adminiſtration de Paris, qui parcourroit alternativement les différentes villes de ſon département, où il y auroit ſpectacle; qui veilleroit pour la manutention des deniers & la comptabilité des régiſſeurs, dont il viſeroit les livres, aux intérêts du directeur provincial: & ne rendroit lui même compte de ſes opérations qu'à l'inſpecteur général auquel il ſeroit tenu d'envoyer, tous les mois, un tableau de ſes obſervations ſur tous les objets relatifs au bien du ſervice.

Comme il y a des provinces peu conſidérables, quoiqu'elles forment un gouvernement particulier; qui bien loin d'avoir des ſecondes villes aſſez fortes, pour y etablir une troupe, n'ont pas même une capitale aſſez peuplée pour la ſoutenir: il faudroit dans le tableau des directions, réunir

celle de ces petites provinces au département du directeur de la plus prochaine, où il y auroit un chef lieu de comédie : & ce directeur ſeroit tenu de ſe munir également du privilége du gouverneur de cette ſeconde province ; qui réunie à la ſienne, quant à cet objet, par cette jonction de pouvoir excluſif; ne formeroit qu'un ſeul département.

Par exemple *le Boulonnois*, qui a peu d'étendue, & point de villes conſidérables, seroit uni à la direction de *Picardie : le pays de Caux*, & le privilége *du Hâvre de Grace* (ſa capitale) ſeroit annexé à celui *de Normandie* ; ainſi du reſte. Je donnerai à la fin de cet ouvrage l'eſquiſſe de cette diſtribution, appuyée des raiſons qui me ſembleront propres à la juſtifier.

L'établiſſement des directions, & l'étendue de leur diſtrict, une fois fixée d'une maniere ſolide & invariable ; il ne s'agiroit plus que de nommer les directeurs, les inſpecteurs, & d'engager les acteurs.

A l'égard des premiers, ceux qui ſeroient actuellement en place, & qui verroient leurs droits s'étendre, leurs intérêts s'aſſurer, ne demanderoient pas mieux que de ſuivre une entrepriſe, où ils trouveroient de nouveaux avantages.

Dans les capitales, qui ſe trouveroient vacantes, il ne manqueroit ni de ſujets pour remplir ces

places, ni de fonds pour les mettre à portée de faire les avances néceſſaires.

La comédie étant purgée de tous les mauvais acteurs, ceux qui ſeroient conſervés, ſeroient je crois aſſez nombreux, pour que tous les emplois fuſſent remplis : mais j'imagine qu'il n'y auroit pas aſſez d'excédent pour qu'on en fût embarraſſé. En ſuppoſant que cela fût, ce que je ſouhaiterois fort, pour le plaiſir du public, & l'intérêt des talens : je trouverai à les placer. Parlons d'abord des ſujets néceſſaires pour completter les troupes.

Les artiſtes ſont des hommes libres, comme l'art qu'ils profeſſent ; on doit les eſtimer, les reſpecter, & ne leur impoſer aucune condition humiliante.

Mais auſſi, les gens honnêtes, & doués de talens précieux ; ne peuvent que gagner à être connus : en conſervant donc aux comédiens la liberté de s'engager avec tels directeurs, & dans telle province qu'ils jugeroient à propos, & de régler leurs intérêts à leur gré ; ils ſeroient ſeulement obligés de ſigner outre leurs engagemens une feuille particuliere, qui contiendroit le détail de leurs emplois, & que les directeurs enverroient à l'adminiſtration ; par-là, on verroit d'un coup d'œil ſur combien de ſujets le génie peut compter, pour faire valoir ſes productions.

S'il s'en trouvoit qui fuſſent dépourvus d'en-

gagemens, on les placeroit dans les inſpections; les directeurs trouveroient encore dans cette claſſe leurs régiſſeurs. Je ſuis même ſûr que beaucoup préféreroient ces deux derniers genres d'emplois. Il y a à la comédie, nombre de perſonnes, qui ſans être privées de talens, n'ont pris ce parti que par convenance ou par néceſſité; & ſeroient charmées d'avoir une place qui pourvût à leurs beſoins, ſans les contraindre de ſe montrer ſur la ſcene.

S'il en reſtoit encore quelques-uns, on va voir dans le chapitre ſuivant la maniere de ne les pas laiſſer inutiles.

CHAPITRE IV.

De la réception des nouveaux comédiens : & de la maniere de procurer aux petites villes le plaiſir du ſpectacle.

RÉDUIRE, comme je viens de le ſuppoſer, les comédiens, au ſeul nombre de ceux qui ſeroient néceſſaires ; & qui auroient du mérite ; ce ſeroit ſans doute donner à la comédie un luſtre avantageux ; mais ce ſeroit en même tems l'éteindre, ſi l'on ne s'occupoit d'avoir toujours des *corps de réſerve*, où l'on pût trouver de quoi remplir les lacunes accidentelles ; & où les perſonnes, qui ſe deſtinent au théatre, & qui après un ſuffiſant examen, ſeroient admiſes à y entrer, puſſent s'exercer & ſe former.

Les arts méchaniques ne ſont pas les ſeuls, où l'on ne ſoit reçu à les exercer qu'après avoir fait un apprentiſſage. Les arts libéraux, la peinture la ſculpture, l'architecture, les profeſſions les plus libres & les plus honorées dans la ſocieté, la ſcience du barreau, la médecine, n'accordent à perſonne le droit d'y remplir leurs fonctions qu'après un cours d'etude, dont le récipiendaire fait les frais, & un acte authentique d'admiſſion

qui atteſte ſa capacité. Pourquoi donc la comédie auroit-elle la liberté, ou pour mieux dire la licence de faire payer au public l'apprentiſſage de ſes éleves ? Un homme ne ſait pas un rôle, ne ſe doute pas des regles de la ſcene ; mais il a de la mémoire, du *phyſique*, de la voix, &c. Il ſe fait comédien ; & dès l'inſtant il veut gagner de l'argent. Le théatre eſt à ſes yeux *un pays de Cocagne*, où il ſuffit de mettre le pié, pour prétendre à l'aiſance, & à toutes ſes douceurs.

La facilité de quelques directeurs à engager des *commencans* qu'ils ont à bon marché ; ferme ſouvent l'accès des places à des acteurs faits, qui reſtent ſur *le pavé* : & les *maîtres* ſouffrent quelquefois les atteintes de l'infortune : tandis que de très-foibles *apprentifs* goûtent les charmes du bien-être, aux dépens de la bourſe & de la patience du public.

Dans tout cela je vois un tiſſu d'injuſtices, qu'il eſt du bon ordre de corriger. Je voudrois donc qu'à Paris, & dans chaque direction provinciale, il y eût un *magaſin*, dans lequel les ſujets, qui veulent prendre le parti du théatre, ſeroient inſcrits après que les directeurs & inſpecteurs les auroient examinés ; & que ſur le rapport de ceux-ci, l'adminiſtration auroit conclu à leur admiſſion au rang *d'éleve*. Alors ils ſeroient enrégiſtrés en cette qualité, & ſeroient exercés de la maniere

que je vais prescrire : mais sans pouvoir prétendre, au moins, pendant la premiere année, à aucuns honoraires. Si leur zele, leurs succès méritoient des gratifications, il seroit juste de leur en accorder; le travail doit toujours être récompensé, encouragé; & je trouverai également le moyen de remplir cet acte de justice sans léser les directeurs, ni se rendre à charge au public. On trouve dans toutes les provinces, outre la capitale, plusieurs endroits assez considérables, & assez bien habités, pour aimer le spectacle, & le soutenir pendant un certain tems.

Par exemple, en *Normandie;* après *Rouen*, qui entretient la comédie toute l'année : il y a *Caen*, *Alençon*, *Dieppe*, & *le Hâvre de Grace*, (qui seroient, comme je l'ai dit, réunis au département de Normandie); ces quatre villes sont en état de défrayer un spectacle, surtout lorsqu'il seroit varié, agréable & bien monté : on partageroit ce service entre deux troupes d'opéra bouffon, & deux troupes de tragédie & comédie; qui chacune, sous la conduite de leur régisseur, feroient *la navette*. Ces quatre théatres, se relevant tous les trois mois, renouvelleroient le coup d'œil, & satisferoient le public sans le surcharger; car il est notoire que dans une ville médiocre, la réunion de tous les genres dans une même troupe, étant au-dessus

de la ſomme poſſible des recettes, eſt toujours ruineuſe.

Outre les ſujets à *emploi* qui formeroient le corps de toutes ces troupes.; chacune d'elles ſeroit munie de deux *éleves* dans le genre qui s'y joueroit: on choiſiroit même pour cela les moins avancés. Ils feroient ce qu'on appelle les *acceſſoires*, chanteroient dans les *chœurs*, &c. On les voitureroit, & on leur fourniroit des habits de théatre, rouge, chauſſures, & tout ce dont ils auroient beſoin pour les petits rôles qui leur ſeroient confiés; mais ils ſe défrayeroient du reſte, & ne recevroient, comme je l'ai dit, de gratifications, qu'autant que leurs bonnes qualités les leur mériteroient: & que l'équité généreuſe des directeurs les en jugeroit dignes.

Voilà déja à raiſon de deux dans chaque troupe ſecondaire, & de quatre (ſuppoſons) attachés pour le même ſervice, & aux mêmes conditions, à la troupe *du chef lieu:* douze *ſurnuméraires*, qui ſeroient utiles au ſpectacle, ſans lui devenir onéreux; & en qui l'habitude du bon genre, la vue journaliere des modeles, & le deſir de ſe mettre *en pié*, exciteroient l'émulation.

Mais outre ces cinq théatres, il y a dans cette même province, pluſieurs villes, qui ſeroient charmées d'avoir ſpectacle pendant trois mois

chaque année, en deux saisons : & qui ne l'ayant pas plus long-tems, & bien composé ; ne laisseroient aucune inquiétude sur le sort des troupes qu'on y employeroit.

Ces villes sont, *Fécamp*, *Avranches*, *Coutance*, *Bayeux*, *Dreux*, *Evreux*, *Gisors*, *Honfleur*, *Lizieux*, *Falaise*, *Sées*, *Argentan*, *L'Aigle*, *Vernon*, & peut-être encore quelques autres ; mettons qu'il s'en trouve seulement deux de plus : cela fait seize.

Le directeur provincial formeroit encore quatre troupes, mais plus foibles que les autres ; c'est-à dire, où les emplois, n'étant point doublés, n'entraîneroient pas de frais trop considérables. Deux de comédie & deux d'opéra, ces quatres troupes, ayant également chacune leur régisseur, formeroient deux *sous-divisions* composées d'un opéra & d'une comédie, & qui seroient destinées au service de huit villes chacune, qu'elles parcourroient alternativement & à six mois de distance l'une de l'autre. Pour rendre la chose plus sensible, voici l'apperçu du plan, & de la marche qu'on suivroit.

Supposons que le district d'une *sous-division* soit composée des villes suivantes, & dans l'ordre que je trace.

Fécamp.	Avranches.
Coutance.	Bayeux.
Dreux.	Evreux.
Gisors.	Lisieux.

L'opéra débuteroit à Pâques, à *Fécamp* ; & dans le même tems la comédie ouvriroit à *Liſieux :* après avoir reſté chacune ſix ſemaines dans ces villes ; la comédie partiroit pour *Evreux* , & l'opera pour *Coutance* ; au bout d'un pareil ſéjour ce dernier viendroit à *Dreux* , la comédie iroit s'établir à *Bayeux.* Celle - ci enfin gagneroit *Avranches* , tandis que l'autre arriveroit à *Giſors :* alors changeant de colonne ; l'opéra ſuivroit, toujours dans la même proportion , la marche qu'auroit tenue la comédie : qui à ſon tour remplaceroit l'opéra dans tous les lieux qu'il auroit parcourus. Par la combinaiſon de ces mouvemens, les deux troupes ſeroient toujours neuves partout, ne fatigueroient point les villes ; ne ſe nuiroient point l'une à l'autre, & ne pourroient être qu'avantageuſes au directeur. Les deux autres troupes ſuivroient le même ordre dans leur département.

Voilà donc ce même directeur , à la tête de neuf troupes ; une ſédentaire, & huit ambulantes , les unes plus , les autres moins : & que l'inſpecteur provincial viſiteroit alternativement.

Il faudroit, pour completter tout cela, bien des ſujets. Ainſi, après avoir placé les premiers talens dans les capitales, avoir mis les ſeconds dans les quatre ſecondes troupes ; on formeroit le *noyau* des quatre petites, avec les acteurs reſtans, qui, ſans

être

être d'un mérite transcendant; en ont cependant assez pour être vus avec plaisir dans des villes, où l'on ne peut même pas espérer de voir les excellens comédiens; parce que les recettes qu'on y fait, ne suffiroient pas pour leurs appointemens.

La tête des petites troupes, ainsi formée d'anciens comédiens; s'il manquoit de sujets pour les completter; ce qui pourroit fort bien arriver, vû la réforme précédemment faite: on confieroit les emplois les moins importans aux plus forts des commençans, qui seroient alors non pas surnuméraires, mais toujours à de foibles appointemens; pour ne pas, d'un côté, faire monter les frais plus haut que les produits; et de l'autre, piquer toujours leur émulation: sauf encore à récompenser leurs efforts par des gratifications proportionnées à leurs progrès; mais toujours libres & non obligatoires de la part des directeurs.

En supposant que des villes moins considérables que celles dont je viens de parler, mais bien habitées, desirassent avoir une petite troupe pendant un mois ou deux; d'après leur demande, l'inspecteur s'y transporteroit, & s'assureroit les moyens de ne pas exposer le directeur à des pertes; & les citoyens au désagrément de voir malverser la troupe. En conséquence; après avoir calculé à quels frais pourroit monter le voyage & la dépense de ce détache-

ment; il exigeroit des amateurs une souscription capable de remplir ces objets.

Dans ces petits endroits, quand une fois le nombre peu considérable des personnes aisées est abonné, il faut très-peu compter *sur la porte*. C'est un mince casuel, souvent réduit à *zéro* les jours ouvriers, & sur lequel il ne faut point s'assurer : ce qu'il produiroit, aideroit à payer les frais de régie ; &, s'il étoit abondant, c'est sur cette masse que se prendroient les gratifications : d'ailleurs, un directeur ne manque jamais de charges accidentelles ; & ne sauroit avoir trop de ressources, pour une entreprise aussi étendue.

L'inspecteur ne s'engageroit donc, au nom du directeur, à envoyer la troupe demandée dans cette ville : qu'après s'être assuré par la souscription des principaux habitans ; de la somme nécessaire. D'après cela, le directeur formeroit à son gré un petit corps de troupe, composé de sujets qu'il prendroit dans ses différens théatres ; & proportionné au montant de l'abonnement. Là, il pourroit essayer les talens des commençans les plus formés, en leur faisant jouer quelques rôles importans. Les inspecteurs seroient très-exacts à faire leurs observations au *bureau* sur cet objet, pour que l'on fût à portée de connoître tous les sujets sur lesquels on pourroit fonder des espérances pour le progrès de l'art.

J'ai, comme on voit, trouvé le moyen de placer tous les comédiens, & d'en faire de nouveaux. Si l'on m'objecte que cette admiſſion de ſurnuméraires & d'éleves, accroîtroit au bout de quelques années, le nombre des comédiens : au point de ne ſavoir qu'en faire, n'y ayant plus de troupes sans titre : je répondrai :

1°. Que la ſcrupuleuſe attention que l'on apporteroit à ne recevoir que des ſujets d'une belle eſpérance, les rendroit moins nombreux qu'on ne ſe l'imagine.

2°. Que ſi tous les ans on en recevoit de nouveaux : tous les ans auſſi, il y auroit des morts & des retraites.

D'ailleurs, nous avons les troupes Françoiſes en pays étranger, dont nous parlerons quand il en ſera tems; & qui profiteroient avec empreſſement de la facilité de remplacer, par des ſujets connus & avoués; nombre de mauvais acteurs, qui déshonorent chez les autres nations, & l'état de comédien, & le nom françois. Tout le monde ſait que pluſieurs princes d'Allemagne, qui s'étoient fait un plaiſir d'avoir des troupes *françoiſes*, ſe ſont vus forcés par leur audace & leur mauvaiſe conduite, de les renvoyer honteuſement.

CHAPITRE V.

De la création d'un Inſpecteur général, & de ſon ſervice.

POUR ſurveiller tout ce travail, entretenir l'activité, le zele & l'eſprit d'ordre ; pour mettre l'adminiſtration générale à portée de connoître, par des rapports sûrs & immédiats, quels ſeroient les acteurs les plus diſtingués, les plus méritans de tous les théatres de province ; & quel parti on pourroit en tirer pour ceux de Paris ; il ſeroit nommé un *inſpecteur général des ſpectacles de France*, qui ſeroit, comme je l'ai dit, membre opinant du *comité*, & auquel tous les inſpecteurs provinciaux enverroient chaque mois un tableau de ſituation des troupes de leur département, avec leurs obſervations. Il en feroit à ſon tour le rapport au bureau.

Il ſeroit en outre tenu de faire tous les ans une tournée générale dans toutes les capitales du royaume où il y auroit *chef-lieu* de ſpectacle : & inſpecteroit en même-temps les villes ſubalternes, où il ſe trouveroit des troupes ; & qui ſeroient ſur ſon paſſage.

Pendant cette tournée, qui ſe feroit dans les mois d'août, ſeptembre & octobre ; les inſpecteurs particuliers lui remettroient à lui-même leurs états

de ſituation : ou les enverroient au bureau général, où on les conſerveroit cachetés, juſqu'à ſon retour à Paris, pour en faire alors l'ouverture ; & comparer leurs différens rapports avec ſes propres obſervations.

Le détail de ſes autres fonctions ; ainſi que de celles de tous les chefs, tant généraux que particuliers de l'adminiſtration : eſt l'objet d'un plan de travail raiſonné & très-étendu ; dont le public n'a que faire ; & que l'auteur auroit l'honneur de mettre ſous les yeux du miniſtere : ſi, comme il n'en doute pas, il daigne s'occuper de cette importante réforme.

CHAPITRE VI.

De la maniere de ſe procurer les fonds néceſſaires pour les frais de la régie & adminiſtration générale, & les honoraires des inſpecteurs & autres chefs, & des commis employés à ſon ſervice : & de l'application du ſurplus de ces fonds.

LE but de l'adminiſtration propoſée étant d'aſſurer aux directeurs le droit excluſif & imperturbable, de faire jouer la comédie dans toute l'étendue de leur diſtrict; & de les rendre ſeuls dépoſitaires des ſommes que le public de toute une province conſacre à cette portion de ſes plaiſirs : leurs produits ſe trouvant par là conſidérablement accrus, & leur fortune plus aſſurée : il ſeroit dans l'ordre qu'ils contribuaſſent de leur contingent, au ſoutien d'un établiſſement qui leur ſeroit tout avantageux.

Premiérement, afin que chaque direction eût une conſiſtance ; & renfermât, outre ſa capitale, aſſez de bonnes villes pour aſſurer le ſort des troupes qu'on y formeroit : je réduirois toute la France en dix-huit départemens, ou directions de comédie : dont voici le tableau.

1. Isle de France, Beauce & Soissonnnois.
2. Normandie & Hâvre de Grace.
3. Picardie & Boulonnois.
4. Flandre, Artois & Hainaut.
5. Champagne & Brie.
6. Lorraine, Barrois, Pays Messin, Toul, Verdun & Sedan.
7. Bourgogne, Bresse & Mâconnois.
8. Franche-Comté & Alsace.
9. Lyonnois, Dauphiné & Forez.
10. Languedoc, Vivarais & Vélai.
11. Provence & Comtat Venaissin.
12. Guienne, haute & basse, } Béarn, Navarre & comté de Foix.
Roussillon. }
13. Auvergne, Bourbonnois & Nivernois.
14. Limousin, Marche & Angoumois.
15. Poitou, Aunis & Saintonge.
16. Touraine, Maine & Perche, Anjou & Saumurois.
17. Bretagne.
18. Orléanois, Blaisois & Berri.

Les directeurs, comme je l'ai déja dit, se muniroient des priviléges de MM. les gouverneurs des différentes provinces; dont la jonction, quant à cet objet, formeroit leur arrondissement : & l'autorité de MM. les gouverneurs ne se trouveroit point compromise; parce que, malgré la réunion

de leurs priviléges ſur un même directeur ; chaque troupe ſeroit toujours ſoumiſe à leurs ordres reſpectifs ; dans la ville où elle feroit ſon ſéjour actuel. Il réſulteroit de cet arrangement, que la direction de la *Franche-Comté*, par exemple, unie à celle de *l'Alſace*, comprenant *Beſançon*, où l'on ne compte que 25000 habitans, & *Strasbourg*, où il y en a 46000, (ſans compter les garniſons) équivaudroit à celle de *Lyon*, où la ſeule capitale en contient 160000 : je dis équivaudroit, & cela ſeroit vrai, quoique je joigne encore à cette derniere, *Grenoble*, où il s'en trouve 24000 : parce qu'il n'y a pas de régimens à *Lyon*; qu'il n'y en a qu'un à *Grenoble* : & qu'il y en a treize, tant à *Beſançon* qu'à *Strasbourg*. La même obſervation a lieu pour pluſieurs autres villes, où je fixe des directions.

Je dois répondre d'avance à deux objections, que l'on pourroit me faire, ſur cette réduction de tous les théatres ſous dix-huit directeurs. La premiere, que cela déplaceroit grand nombre de petits entrepreneurs, qui partagent entr'eux le privilége des provinces, & y font plus ou moins bien leurs affaires.

A cela pluſieurs choſes à répondre.

1°. Cette multiplicité de directions, rendroit impoſſibles l'exactitude & l'uniformité du ſervice des théatres : & ne permettroit point à l'adminiſtration de voir raſſembler en peu de volume ; les tableaux de ſituation de chaque province.

2°. Cette même multiplicité eſt ſouvent cauſe de la ruine des directeurs ; qui, bornés à un petit nombre de villes, n'y trouvent quelquefois pas aſſez de reſſources pour ſoutenir leurs troupes : & ne peuvent cependant les quitter ; parce que l'exiſtence de pluſieurs autres établiſſemens ſemblables qui les entourent ; néceſſiteroit un voyage très-long, toujours très-diſpendieux, & quelquefois haſardé. Ils ſont, en pareil cas, forcés de ſe conſumer eux-mêmes, en demeurant dans le cercle étroit qui leur eſt circonſcrit ; ou de s'écraſer par une route. Fatale alternative, dont les réſultats ſont toujours malheureux.

Ces inconvéniens diſparoîtront, ſi le directeur d'une province eſt autoriſé à faire voyager ſes troupes *ambulantes* dans l'étendue de ſon diſtrict ; ſans craindre qu'un autre s'y trouve, ou l'ait épuiſée peu de temps auparavant. Plus de calculs incertains ; plus de routes trop longues ; plus de démarches inutiles ; plus de concurrence ; plus d'embarras. D'un autre côté, ces directeurs *partiels* ſont comédiens, ou ne le ſont pas ; ont de la fortune ou ſont mal aiſés.

S'ils ne ſont pas comédiens, ou qu'ils ſoient mauvais acteurs, (&, dans ce dernier cas, leur exclusion eſt prononcée d'avance ;) je ne vois pas de quelle néceſſité il peut être, que des hommes avides & déſœuvrés, établiſſent la ſpéculation de leur aiſance ſur les talens des artiſtes ; dont ils ne ſavent

point apprécier le mérite. Je ne trouve aucune injuſtice à les dépouiller d'une autorité uſurpée, dont ils font ſouvent le plus mauvais uſage.

Sont-ils acteurs ſeulement paſſables ? la révolution du *corps dramatique* leur aſſure des engagemens ſolides, & dont l'émolument, proportionné à leur capacité, les mettra à même de ſe livrer à leur état, de cultiver leurs diſpoſitions; ſans les charger du détail faſtidieux d'une petite ſupériorité plus fatigante que reſpectée; ſouvent onéreuſe; & toujours incompatible avec l'étude.

Qu'on ne m'accuſe point d'être ici en contradiction avec moi-même. Il ſembleroit, au premier coup-d'œil, que je vouluſſe exclure de la direction toute perſonne qui ne ſeroit pas en même-temps comédien par état; & je dis cependant que les ſoins de la direction, même la moins étendue, ne s'accordent pas avec la tranquillité, & l'application que demande l'étude. Expliquons-nous; entendons-nous.

D'abord j'obſerve que les petites troupes de direction ſont les moins diſciplinées; & par conſéquent les plus orageuſes; les plus difficiles à régir. Moins le privilége en impoſe par ſon titre, & l'entrepreneur par ſon opulence; plus les penſionnaires ſe croient en droit de le vexer; de le contrarier; & de ſe montrer négligens & rétifs. Ainſi un *directeur-acteur*, reſpecté par l'étendue de ſes reſſources &

de ſon pouvoir ; étayé par l'autorité qui le protége ; & ſecondé dans ſes travaux par des régiſſeurs qui le repréſentent ; a plus de tems à lui ; & beaucoup moins de tracaſſeries à eſſuyer, que le chef propriétaire d'une petite troupe. Des comédiens pourroient donc ſe charger des grandes directions.

Quant aux perſonnes qui, ſans tenir au théatre par leur état primitif, ont entrepris celles des grandes villes du premier ordre ; je ne trouverois point mauvais, que dans la nouvelle formation, on les y continuât ; parce que les fonds conſidérables qu'ils y ont mis, la certitude du ſort qu'ils font aux acteurs, leur donnant des droits.

Mais il n'en eſt pas ainſi de ceux qui, ayant à peine de quoi végéter eux-mêmes ; ſe ſont mis en tête de faire des troupes, où les talens & les artiſtes ne font également que végéter. Aſſurer à ceux-ci l'exiſtence qu'ils méritent ; réduire leurs fragiles chefs à leur premiere nullité.

Avec de la réflexion & du raiſonnement, on vient à bout de concilier les choſes ; & de remettre tout à ſa place..... Revenons. Les chefs actuels de petites troupes ſont aiſés ou ſans fortune.

Dans le dernier cas, c'eſt rendre ſervice à eux & à leurs penſionnaires, que de les ſoulager de l'inquiétude continuelle qui les ronge.

S'ils ſont acteurs, je le répete, leur ſort devient plus agréable.

Sont-ils riches? Ceux qui ne ſont pas comédiens, ſe ſont aſſez engraiſſés aux dépens des comédiens, qu'ils ſe retirent, qu'ils cuvent leur or.

Sont-ils gens à talens, & par conſéquent précieux à conſerver? ils peuvent prétendre, (en ſuppoſant que leur ambition s'étende au-delà des appointemens de leur emploi) aux directions provinciales. Sans même porter leurs vues ſi haut: & dans l'impoſſibilité qui ſe trouveroit de ſatisfaire les deſirs de tous à cet égard: ils pourroient joindre à leurs occupations théatrales, les fonctions & les émolumens des régies ſubordonnées à chaque direction de province. Ils n'auroient pas tant de peine; pourroient compter ſur un revenu plus conſidérable & plus certain.

Mais nous avons des magaſins; qu'en ferons-nous? L'entrepreneur de la province qui, au lieu d'une troupe, en aura huit ou dix, aura beſoin de huit ou dix magaſins, il vous les achetera. De quelque côté que vous vous tourniez, vous ne pouvez trouver que des avantages auſſi ſolides que réels.

L'autre objection ſeroit la difficulté de trouver des directeurs aſſez en fonds, pour faire les frais, & les avances que néceſſiteroit l'entrepriſe d'une direction provinciale: leur donnant des diſtricts auſſi étendus; & les chargeant de pluſieurs troupes.

Vaine terreur! Les fonds ne manqueroient pas.

Toutes les fois que le créateur d'un projet peut fonder ſa ſpéculation ſur des rentrées sûres ; & que dans la balance, le nombre des chances heureuſes l'emporte infiniment ſur celle des événemens contraires ; il est sûr de trouver des reſſources. On aime à favoriſer l'induſtrie ; & plus encore à faire travailler ſes capitaux. Or, dans l'établiſſement que je préſente ; toutes les probabilités ſont pour moi. Il ne faut pas ſe diſſimuler qu'à préſent, plus que jamais ; le goût du ſpectacle eſt répandu par-tout : & que ce genre d'amuſement eſt devenu, pour ainſi dire, de néceſſité.

Sans parler des théatres royaux ; quatre ſpectacles ſubalternes ſe ſoutiennent ſplendidement à Paris.

Et quoiqu'ils payent chacun à l'Opéra une rétribution annuelle de 24 ou 30,000 liv. quoiqu'ils donnent aux pauvres le quart net de leurs recettes ; quoiqu'ils aient pluſieurs ſalles à entretenir ; & que le prix de leurs places ſoit très-modique, & les appointemens de leurs acteurs très-chers ; enfin, quoique les ſujets y ſoient nombreux, & les dépenſes exceſſives ; les directeurs y font encore leur fortune.

Paris ne contient pourtant, quoiqu'on en diſe, pas plus de 800,000 ames ; & il y a encore des ſpectacles inférieurs ; & Paris eſt *farci* de *théatres bourgeois*, qui font tort aux théatres réels : & une

infinité de gens du peuple ne ſait pas même ce que c'eſt que ſpectacle.

Si ce nombre d'habitans ſoutient annuellement ſept théatres : qui peut contrarier la ſolidité des vôtres ; en les multipliant par une proportion graduelle dans les provinces ; & en réglant leur nombre & leurs dépenſes ſur la population de chacun de vos départemens ?

Le Languedoc eſt peuplé de près de 1700,000 ames.

La Normandie, avec le gouvernement du *Hâvre*, eſt habitée par 1,900,000.

Entre la Guyenne, haute & baſſe, le Rouſſillon, le comté de Foix, le Béarn & la Navarre, dont je fais un ſeul département, on en trouve 2,971,000.

La Bretagne ſeule en compte 2,276,000.

Dans l'état même actuel des choſes, les grandes directions appartiennent-elles en propre à ceux qui en ont le titre ?

Celles de Lyon, de Bordeaux, de Marſeille, ne ſont-elles pas ſoutenues par des actionnaires ? Quel eſt le particulier aſſez riche, ou aſſez ennemi de ſon repos, pour, ſur le pied où ſont les choſes, placer 3 à 400,000 liv. dans une entrepriſe de ſpectacle, dont les reſſources n'excedent pas les limites de la ville où il eſt établi ? Mais ce qu'un ſeul homme ne pourroit ou ne devroit pas faire ; pluſieurs le font, & s'en trouvent bien. Lorſque le

ſpectacle de ces grandes villes eſt bien dirigé, les actions hypothéquées deſſus, en valent bien d'autres : & dans mon arrangement, elles vaudroient infiniment davantage, & l'on en trouveroit plus qu'il n'en faudroit.

Ainſi, en ſuivant mon *hypotheſe*, rien ne s'oppoſeroit à ce que dix-huit hommes intelligens, munis d'abord des priviléges néceſſaires des gouverneurs des provinces qui compoſeroient le département qu'ils voudroient entreprendre ; trouvaſſent une compagnie de gens riches, qui placeroient leurs fonds ſur cette entrepriſe : leur état de *commenditaires* & leurs arrangemens envers ceux dont ils feroient valoir les deniers, ne les empêcheroient pas d'être directeurs ; & d'entretenir leur correſpondance avec l'adminiſtration générale : dont l'autorité, en même-temps qu'elle favoriſeroit leurs ſoins pour l'ordre du ſervice, & l'agrément du public ; contribueroit à la ſûreté des actionnaires : en ce que la ſurveillance des inſpecteurs obvieroit aux abus, & préviendroit les malverſations.

Tous les obſtacles ainſi levés ; & les directeurs aſſurés par le bureau général de tous les avantages poſſibles ; ils ſeroient tenus de payer chacun un droit annuel pour les honoraires, tant des chefs de ce bureau ; que des inſpecteurs, & des employés ſubalternes qui y ſeroient néceſſaires. En conſéquence, chaque directeur, après avoir pris

connoiſſance de la ſomme à laquelle ſeroit taxée la direction de ſon département ; ſeroit au bureau de Paris ſa ſoumiſſion du payement de cette ſomme. Ce ſeroit d'après cette formalité ; & l'attache de l'adminiſtration, qu'il ſolliciteroit ſes priviléges : & MM. les gouverneurs ſeroient priés de vouloir bien ne les accorder qu'à ceux qui juſtifieroient de cette formalité remplie.

Je les ſupplie même d'obſerver que cette précaution, loin d'être attentatoire à leur autorité : ne ſeroit qu'un moyen pour empêcher qu'on n'arrachât à leur bienfaiſance des priviléges ; dont les porteurs non avoués, abuſeroient ; comme il ſe fait tous les jours.

Je ne ſuppoſe pas que les entrepreneurs puſſent trouver mauvais qu'on les ſoumît à une rétribution. Il ne ſeroit pas juſte que tous les membres du comité ſacrifiaſſent gratuitement leur temps, leurs peines & leurs ſoins, pour le bien général de la comédie ; encore moins qu'ils payaſſent de leurs deniers les commis qu'ils ſeroient obligés d'employer. Cette aſſemblée étant le *chef* qui veilleroit aux opérations de tout le *corps dramatique ;* qui y feroit circuler l'émulation, l'activité, qui y maintiendroit le bon ordre & la ſubordination ; ce ſeroit légitimement aux principaux membres de ce corps à concourir au ſoutien du chef. Les directeurs, dont les profits ne ſeroient pas limités ; ſe dédommageroient

mageroient par eux ; & ſur le travail de tous leurs acteurs, des occupations qu'ils ſe ſeroient impoſées. Ce ſeroit donc à eux de reconnoître à leur tour la vigilance & les fatigues de ceux qui aſſureroient leur ſort & leur tranquillité.

Au ſurplus, ceux à qui cette condition paroîtroit onéreuſe, ſeroient libres de ne point entreprendre. Il ne manqueroit pas d'autres, à qui l'aſpect d'un bénéfice certain & conſidérable rendroit ce ſacrifice très-léger.

Comme il ſeroit naturel que les directions ne fuſſent impoſées qu'en proportion de leur étendue & de leurs produits : voici comme je crois qu'on pourroit aſſeoir cette taxe.

NOMS DES DÉPARTEMENS.	Sommes annuelles qu'ils payeroient.
1. ILE DE FRANCE. . .	8000 liv.
2. NORMANDIE.	25000.
3. PICARDIE.	8000.
4. FLANDRES.	12000.
5. CHAMPAGNE. . . .	6000.
6. BERRI.	6000.
7. LORRAINE.	15000.
8. BOURGOGNE.	6000.
9. ALSACE.	12000.
10. LYONNOIS.	18000.
11. LANGUEDOC. . . .	20000.
12. PROVENCE.	15000.
13. GUIENNE.	25000.
14. AUVERGNE.	8000.
15. LIMOSIN.	5000.
16. POITOU.	10000.
17. TOURAINE	10000.
18. BRETAGNE.	25000.
TOTAL.	234000.

Cette somme, dont la répartition n'eſt point faite ſans connoiſſance de cauſe, ne paroîtra rien moins qu'exorbitante, lorſqu'on ſe ſera fait repréſenter le produit de la comédie, dans toutes les villes de chaque province ; produit qui s'accroîtroit encore, ſi, d'après l'ordre que je propoſe d'établir,

les ſpectacles étoient toujours bons, & bien ſervis.

En veut-on voir l'emploi ? le voici.

QUALITÉS DES CHEFS, MEMBRES, & commis de l'adminiſtration.	Sommes à payer pour les honoraires & les appointemens.
Deux directeurs généraux, à 6,000 liv. chacun.	12000.
Douze membres du comité, à 4,000.	48000.
Un inſpecteur général, (à cauſe de ſa tournée), ...	15000.
Dix-huit inſpecteurs provinciaux, à 4,000, ...	72000.
Un ſecrétaire, chef du bureau des écritures, ...	3000.
Un caiſſier, ...	6000.
Deux commis aux écritures, à 1000 liv. chacun, ...	2000.
Total. . . .	158000.
Les menus frais de régie, tels que location, bois, meubles de bureau, lumieres, papiers, livres, & ports de lettres, iroient, au plus bas, à	6000.
Le total général de la dépenſe ſeroit donc de.	164000.
Cette ſomme, priſe ſur la recette qui eſt de.	234000.
Il reſteroit celle de. . . .	70000.

Cet excédent se diviseroit en deux portions dont l'emploi seroit aussi utile qu'intéressant.

La premiere, qui seroit de 40000 liv. seroit versée dans la caisse de l'académie royale de musique. Ce spectacle, qui est le centre du goût, & l'école de la danse, du chant, & à présent de la déclamation : entraîne des dépenses énormes, que les recettes, quelque considérables qu'elles soient, peuvent à peine couvrir. Il est de la gloire de la nation de maintenir sa splendeur, & l'on ne sauroit trop lui fournir de ressources.

Les 30000 liv. restans seroient, tous les ans, placés sur le *trésor royal :* & leur revenu qui, par ces placemens réitérés, deviendroit, en peu d'années, très-considérable ; & dont la manutention seroit toujours attribuée au *grand bureau ;* seroit employé à faire des pensions, dont le nombre & la force s'accroîtroient en proportion de la multiplication des fonds ; aux comédiens de province, que leurs infirmités & leur âge obligeroient de quitter le théatre, sans avoir de fortune suffisante pour vivre.

Ils ne pourroient y prétendre, qu'autant qu'ils auroient bien mérité, tant du public que de l'administration ; par leur conduite, ainsi que par leurs talens. Ce qui seroit attesté non-seulement par les rapports des inspecteurs, & les témoi-

gnages des directeurs : mais, par un certificat authentique des gouverneurs de leur province, ſans lequel titre, ils ne pourroient être admis à la penſion.

S'il eſt flatteur de s'occuper des plaiſirs des citoyens, il eſt encore plus doux de travailler pour le bien de l'humanité. Auſſi je le dis tout haut, je m'applaudis de mon idée : & je penſe que s'il y a dans mon ouvrage quelque article qui me faſſe des ennemis, ce ne ſera pas celui-ci.

CHAPITRE VII.

De quelques réglemens, concernant la conduite des Comédiens.

SANS prétendre asservir les comédiens à une vie plus réguliere que le reste des citoyens, (ce qui seroit absurde & ridicule) je crois que si l'on veut donner à leur profession un *vernis* de décence, qui les rétablisse dans l'esprit du peuple, on ne peut y parvenir, sans prendre les moyens nécessaires, pour empêcher que des particuliers ne commettent des fautes, dont le blâme réjaillit sur tous les autres. En général, il n'est point d'état, de société; depuis la profession des armes, & celle des loix, jusqu'au moindre corps de métier, où les membres ne soient soumis à un régime propre; & n'encourent l'animadversion de ce tribunal particulier, lorsqu'ils s'écartent de leurs devoirs. Chaque communauté, outre les loix du royaume, sous l'autorité desquelles elle s'est formée; a ses statuts particuliers, dont l'infraction mérite, à celui qui s'en est rendu coupable, ou l'exclusion, ou une peine proportionnée à sa faute. Le but de ces réglemens, en même-tems qu'il débarrasse le gouvernement d'un détail infini

de faits obſcurs, dont la connoiſſance lui échapperoit; eſt de veiller aux intérêts du public; comme à l'honneur de la communauté. Un *manufacturier* qui ne donne pas à ſes étoffes la qualité qu'elles doivent avoir, eſt réprimandé. Un *avocat*, dont la conduite n'eſt pas décente, eſt rayé du *tableau*. On mure la boutique d'un *marchand de vin* qui falſifie ſes boiſſons. Les ſavetiers ont leurs *jurés*.

Pourquoi donc laiſſera-t-on les comédiens libres ſur leur conduite, comme ſur la maniere d'exercer leur art? Par-tout où regne l'extrême licence, on doit s'attendre à trouver le déſordre. Les honnêtes gens ne s'effrayent point des loix, ils les reſpectent ſans les craindre; elles ne gênent que ceux qui veulent s'y ſouſtraire; & c'eſt juſtement pour ceux-là qu'il en faut.

Par exemple, on voit tous les jours des acteurs contracter des dettes; qui ſurpaſſent de beaucoup ce qu'ils ont à prétendre de leurs appointemens. L'année finit, ils changent de troupes, trouvent de nouvelles dupes dans la ville où ils arrivent, & échappant aux pourſuites de leurs créanciers, ou par de vils ſubterfuges, ou par leur inſolvabilité même; font paſſer tous les comédiens pour de mauvais payeurs: des gens à qui l'on ne doit pas ſe fier.

Il ſeroit facile de remédier à cet abus, comme à bien d'autres: & pour cela, il ſeroit dreſſé un corps

de réglemens ; que l'adminiſtration préſenteroit à MM. les gentilshommes de la chambre, & à MM. les gouverneurs de province ; pour qu'ils le revêtiſſent de leur approbation, & de leur ſanction. Alors, munis de cette autorité reſpectable ; les directeurs & inſpecteurs veilleroient à en maintenir l'exécution. Le corps, ſoit municipal, ſoit militaire, de qui dépend la police du ſpectacle de chaque ville, leur prêteroit main-forte pour punir les délinquans : & le comité, inſtruit de la conduite de chaque ſujet ; ſauroit le cas qu'elle en devroit faire ; & juſqu'à quel point on pourroit porter la tolérance, en les conſervant au rang des comédiens ; ou la ſévérité, en les expulſant tout-à-fait du corps ; s'il falloit en venir là. Il y auroit de même un ordre uniforme pour la diſcipline intérieure des théatres, concernant le ſervice du public. Les grands ſpectacles de province, ſur-tout celui de Bordeaux, ont déja, ſur cet objet, des réglemens que l'on réſumeroit ; pour faire du tout une eſpece de *code*, auquel tous les acteurs ſeroient ſoumis.

CHAPITRE VIII.

Des troupes de Comédie françoiſes, dans les pays étrangers.

UN étranger qui vient en France, & que l'inconduite ou l'ignorance des acteurs françois, établis dans ſon pays, a rebuté, ou ſcandaliſé ; apporte avec lui des préjugés peu favorables pour les comédiens. Les peuples, que ces acteurs rendent témoins de leurs déſordres ou de leur ineptie ; en même-tems qu'ils les mépriſent, conçoivent une idée déſavantageuſe de notre nation & de nos artiſtes.

Pour réparer ce défaut, tous les comédiens françois qui ſeroient dans les villes étrangeres, enverroient, dans les ſix mois de l'établiſſement du comité, leurs noms & celui des emplois qu'ils rempliſſent. Chaque troupe feroit une feuille contenant ces détails, ſignés de tous les ſujets qui la compoſent ; & que l'on feroit paſſer à Paris. L'avis leur en ſeroit donné par une lettre *circulaire*, que l'adminiſtration adreſſeroit auſſi-tôt après ſon établiſſement à tous ces directeurs ; leſquels, de leur côté, enverroient un pareil état avec leurs obſervations, ſur les qualités de chaque acteur. Les comédiens qui n'auroient point envoyé leur ſigna-

ture ; dans le cas où ils reviendroient en France ; ne pourroient être admis dans aucune troupe ; qu'après un an de *surnumérariat*. Moyennant ce, les entrepreneurs, assurés de trouver par le secours du comité, des sujets en état de remplir leurs vues, pourroient se débarrasser de tous les mauvais. Mais en même-tems, pour prévenir les émigrations frauduleuses ; ils ne pourroient engager aucun acteur, actuellement en France, sans l'aveu du bureau.

Ce travail, ainsi que celui du mouvement des acteurs d'une province à l'autre dans le royaume, les remplacemens, nouveaux engagemens, &c..... seroit l'objet du travail d'un bureau de *correspondance générale*, établi à Paris, sous les ordres du *comité* dont il dépendroit ; comme faisant partie de l'administration. C'est ce dont je vais parler.

CHAPITRE IX.

Etabliſſement d'un bureau de correſpondance générale pour les théatres de France, & des pays étrangers; ſous les ordres de l'adminiſtration générale des ſpectacles.

CE département ſeroit tenu par un *chef de bureau*, nommé par le *comité*, & ſervi par le nombre de commis que l'on jugeroit néceſſaire : leurs appointemens, (car c'eſt à quoi il faut penſer avant tout) ſeroient pris, ainſi que les frais de régie de cette partie, ſur les produits des ſommes que tous les acteurs payeroient à leur réception, placemens & renouvellemens annuels d'engagement. Ces ſommes, quoique très-légeres pour chaque individu, ſe multiplieroient aſſez pour couvrir les frais. Le chef du bureau de correſpondance, qui en ſeroit receveur & comptable, verſeroit l'excédent, s'il s'en trouvoit, dans la caiſſe générale.

Ce n'eſt pas ici le lieu de fixer le *tarif* de ces petits droits. Il ſuffit d'obſerver que les directeurs, lorſqu'ils engageroient de nouveaux acteurs, n'auroient rien à payer. Etant de leur côté chargés d'une ſomme, il ſeroit juſte que les penſionnaires fiſſent les frais de leurs places; dont le bénéfice eſt

toujours plus clair & plus certain pour eux que pour tout autre.

Tous les entrepreneurs qui auroient beſoin de ſujets : tous les acteurs qui demanderoient une place, s'adreſſeroient à ce bureau, ſeul & excluſivement chargé de la correſpondance : là, tous leurs engagemens ſeroient enregiſtrés ; ainſi que tous ceux qui ſe feroient à Pâques de chaque année, ſoit pour reſter dans la même direction, ſoit pour paſſer à une autre : & tout penſionnaire qui ne rempliroit pas cette formalité dans le mois de la date de l'engagement, pour la France, & dans trois mois pour les villes étrangeres ; ſeroit puni d'une *amende*, dont le directeur ſeroit reſponſable.

Par-là, non-ſeulement, on ſauroit le nombre total des comédiens ; mais on connoîtroit leurs talens ; on verroit, d'un coup-d'œil, où ils ſeroient, ce qu'ils ſeroient, ce qu'ils deviendroient. Plus de gens errans ; plus de directeurs trompés ; plus de changemens de noms. Les acteurs ne riſqueroient pas de faire les frais d'un voyage quelquefois long & diſpendieux ; pour aller rejoindre une mauvaiſe troupe ; où leurs talens ſe trouvent compromis ; & leurs intérêts lézés. Le public amateur, verroit par-tout des hommes exercés, & capables de remplir les emplois dont ils ſe ſeroient chargés. La bonne compagnie ſeroit flattée de pouvoir accorder ſon eſtime à ceux qui font ſes plaiſirs.

Des milliers d'individus épars, &, pour ainſi dire, égarés, rentreroient dans la ſociété. Une noble émulation feroit éclore les talens, & fleurir le plus beau des arts.

Voilà le but de mon ouvrage ; & comme je n'ai fait qu'eſquiſſer la maniere de parvenir à cette fin ; ſi l'on daigne s'occuper de mon projet, on trouvera chez moi un plan de travail tout dreſſé, fruit de pluſieurs années de réflexion ; & qui ſimplifieroit l'opération d'une maniere dont on ſeroit peut-être ſurpris. Qu'on en vienne là, je le ſouhaite pour le bien général. Qu'on s'en tienne à me lire, ſans vouloir mettre la coignée à l'arbre : j'aurai toujours la ſatisfaction d'avoir marqué l'endroit où il falloit frapper. Quand on ne peut opérer le bien par ſoi-même, c'eſt remplir ſa tâche, que d'en faire naître l'idée.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *la Réforme des Théatres*, par *M. de St. Aubin*, & n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Mars 1787.

GUIDI.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé le sieur DE SAINT-AUBIN, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *la Réforme des Théatres*, ou *Vues d'un Amateur, sur les moyens d'avoir toujours des Acteurs à talens sur les Théatres de Paris & des grandes Villes du Royaume, & de prévenir les abus des troupes ambulantes, sans priver les petites Villes de l'agrément des Spectacles;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10

Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL : le tout à peine de nullité des présentes ; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le dix septieme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-sept, & de notre regne le treizieme. Par le Roi, en son Conseil.

LEBEGUE.

Registré sur le Registre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1000, *fol.* 150, *conformement aux dispositions énoncées dans la présente Permission ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'Arrêt du* 16 *Avril* 1785. *A Paris, le premier Février* 1787.

NYON *l'aîné, Adjoint.*

2563-084